



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 038 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 5 novembre 2009

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 5 novembre 2009

• (1525)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je crois que nous pouvons déclarer la séance ouverte. Le photographe travaillera encore deux ou trois minutes. Il a peut-être terminé.

Avant que nous entendions nos témoins, je vous cède la parole, monsieur Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci monsieur le président.

J'en ai déjà parlé à des membres de l'opposition. Dans le *Western Producer* du 29 octobre, vous verrez qu'il y a un avis de suppression d'embranchements de la liste des embranchements disponibles. Des embranchements ont été ajoutés à la liste qu'on nous avait remise. Il est intéressant que cela a été fait sept jours après notre rencontre.

Je veux souligner que les embranchements que le Canadien National veut supprimer sont les suivants: Beamer, Alberta; Burbank, Alberta; Claysmore, Alberta; Egremont, Alberta; Ryley, Alberta; Buchanan, Saskatchewan; Flaxcombe, Saskatchewan; Kindersley, Saskatchewan; Leney, Saskatchewan; Sturgis, Saskatchewan; Makaroff, Manitoba; Roblin, Manitoba; et St. Lazare, Manitoba. Ces embranchements ne seront pas supprimés avant que 60 jours se soient écoulés suivant la date d'émission de l'avis, ce qui correspondrait au 1^{er} janvier.

Je demanderai à la greffière du comité de faire des photocopies du document et de vous les distribuer. Je vais le déposer ici aujourd'hui.

Le président: Proposez-vous d'autres interventions, monsieur Hoback?

M. Randy Hoback: Je suis ouvert à toute proposition, mais je trouve que c'est très frustrant. Des représentants du CN ont comparu devant notre comité et voilà ce qui nous apparaît une semaine plus tard. Je ne sais pas quelles seraient les mesures appropriées à prendre, à part peut-être celle d'obtenir des explications du CN sur ce qui a été dit devant le comité, par opposition à ce qui nous est présenté aujourd'hui.

Le président: Proposez-vous essentiellement que le président leur envoie une lettre?

M. Randy Hoback: S'il est approprié de le faire et si les membres de l'opposition sont d'accord, je n'y vois aucun problème.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le président, nous ne voulons pas prendre du temps, car nous devons discuter d'une crise, mais je me demandais si nous ne pourrions pas nous entendre pour que le président rédige une lettre.

C'est inacceptable. Lorsqu'ils étaient ici, ils ont essayé de nous cacher qu'ils font 20 p. 100 de rendement sur le capital en vertu du plafond des recettes et l'avis que nous avons aujourd'hui témoigne de leur manque de respect envers le Parlement. On doit mettre un frein à

ce que font le CN et les chemins de fer. Je dirais que nous devons trouver une façon. Vous pourriez rédiger une lettre. De plus, Frank a dit qu'il serait disposé à déposer une motion à la Chambre, mais nous devons faire quelque chose très rapidement pour faire valoir que c'est inacceptable.

Le président: En écoutant les observations, et en ayant, je crois, l'approbation générale pour réagir, une lettre pourrait être prête demain en fin d'avant-midi ou à midi. Elle pourrait vous être envoyée par courrier électronique. Vous pourriez avoir jusqu'à 15 heures pour me donner une réponse. Si la lettre vous convient, nous pourrions aller de l'avant et l'envoyer. Est-ce acceptable pour tout le monde?

Des voix: D'accord.

Le président: Monsieur Shipley, je suis désolé, vous aviez la main levée.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le président, je ne veux pas retarder les choses, mais je songeais au 17 novembre, soit le premier mardi après notre retour du congé du jour du Souvenir. Un certain nombre de motions ont été soumises. En regardant le calendrier, je me demande si ce jour-là, nous ne pourrions pas réserver la première heure pour nous occuper des motions et disposer de quelques-unes d'entre elles. Je sais qu'André, Wayne et moi-même en avons. Je veux seulement savoir ce que le comité en pense, c'est tout.

Si vous tenez compte du nombre de témoins, nous pourrions nous entendre pendant la dernière heure, ce qui nous laisserait une heure pour nos travaux.

Le président: Parlez-vous de la dernière ou de la première heure?

M. Bev Shipley: Je pense que nous pourrions le faire durant la première heure.

Le président: Ce serait la première heure, d'accord.

M. Bev Shipley: Ensuite, les témoins se joindraient à nous pour la dernière heure.

Le président: Monsieur Eyking, en entrant ici, vous m'avez parlé de quelque chose concernant les travaux de mardi.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Essayons de choisir une journée et si nous le voulons, nous pouvons régler les motions mardi, peu importe que nous le fassions au début ou à la fin de la séance. Nous devrions peut-être le faire au début. Les témoins n'auraient pas à attendre ici et nous pourrions le faire d'entrée de jeu.

Si nous décidons de procéder ainsi, nous devons rester un peu plus tard mardi. Nous pourrions peut-être rester jusqu'à 18 heures si cela s'avère nécessaire pour nous ou les témoins, mais nous terminerons nos travaux sur le champ, mardi. Nous pourrions procéder ainsi chaque semaine. Comme certains doivent partir le jeudi, ce n'est pas un gros problème. Réglons cela.

Le président: Nous demanderons à la greffière de faire les invitations en conséquence.

Je suis désolé d'avoir fait attendre nos témoins. Je sais que l'un de nos témoins a eu un retard de vol, donc il passera à la fin. Nous commencerons avec Seaside Farms et...

Je suis désolé. Allez-y, monsieur Bellavance.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): J'aimerais revenir sur ce que Bev et Mark ont dit plus tôt. Je veux simplement m'assurer d'une chose. Comme Mark l'a dit, si on consacre un certain temps aux motions le 17 novembre, il faudrait quand même avoir le temps d'entendre les témoins à ce sujet. S'il n'y a pas trop d'argumentation autour des motions, on pourrait au besoin prendre moins d'une heure pour en discuter.

[Traduction]

Le président: C'est une bonne suggestion. Je viens de dire à la greffière que nous demanderons aux témoins de se présenter 45 minutes après le début de la séance. Si nous pouvons les entendre à ce moment-là, ce sera très bien. Si nous nous entendons pour arrêter après 45 minutes, nous procéderons ainsi. Je pense que si nous venons ici pour traiter les motions, je ne vois aucun problème.

• (1530)

[Français]

M. André Bellavance: D'accord.

[Traduction]

Le président: Sans plus attendre, je cède la parole à Mme Matheson-Wolters qui représente Seaside Farms. Bienvenue.

Encore une fois, merci beaucoup à vous tous de vous être présentés ici aujourd'hui.

Mme Leza Matheson-Wolters (productrice, Seaside Farms): Bon après-midi. Je suis un peu nerveuse, alors je vais tâcher de suivre mes notes.

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invitée aujourd'hui pour discuter de cette importante question. Je suis fière de me trouver dans notre capitale nationale quelques jours seulement avant que nous ne rendions hommage à nos vétérans qui ont servi et qui continuent à servir notre pays. J'ai été émue de remonter l'allée aujourd'hui, sachant l'honneur qu'on leur réserve la semaine prochaine. Alors, je vous en remercie. Le moment était très bien choisi pour moi.

Comme je ne dispose que de 10 minutes pour vous raconter mon histoire, je serai heureuse de répondre à vos questions et de vous parler de solutions possibles lors de la ronde de questions.

Je m'appelle Leza Matheson-Wolters. Mon mari, Ilke, et moi possédons et exploitons une ferme porcine à l'Île-du-Prince-Édouard, et nous avons deux enfants. Mon mari a immigré des Pays-Bas, et il a été agriculteur toute sa vie. Il est arrivé au Canada avec sa famille à l'âge de 15 ans. Nous nous sommes mariés à 19 ans, c'est-à-dire il y a 23 ans. Nous avons travaillé extrêmement fort pendant toutes ces années, et nous sommes très fiers de ce que nous faisons.

Après nous être mariés, nous sommes allés travailler pour un éleveur de porcs. Le père de mon mari était un producteur laitier à qui on avait donné la chance de travailler dans une ferme porcine dans une région rurale de l'Île-du-Prince-Édouard, et nous avons décidé de profiter de cette chance à l'âge de 19 ans. Pendant sept ans, j'ai étudié à l'université et j'ai obtenu un baccalauréat ès arts en

psychologie et en sciences politiques, et j'ai ensuite obtenu mon diplôme en travail social à Dalhousie. Lorsque j'ai terminé mes études universitaires en 1995, nous avons acheté la maison voisine de la ferme porcine où mon mari travaillait.

En 2002, nous avons acheté la ferme en question, un éleveur-multiplicateur de porcs (naissage-engraissage) de 500 têtes. L'entreprise était énorme. Nos années de travail acharné avaient porté fruit. Les jeunes de 19 ans sans le sous que nous étions avaient réussi à devenir des gens d'affaires instruits et prospères. Puis, en 2005, nous avons découvert que nos animaux avaient attrapé des maladies: le SDRP et la pneumonie. Nous avons été dévastés d'apprendre cette nouvelle. Nous n'arrivions pas à croire que la maladie était venue détruire tout ce que nous avions travaillé à bâtir. Nous avions perdu notre statut d'éleveurs-multiplicateurs, de même que le marché connexe. L'achat d'antibiotiques et d'autres médicaments, ainsi que les portées moins nombreuses et les jours supplémentaires requis pour aller sur le marché, ont également fait grimper nos coûts de production en flèche.

Nous savions que nous devons faire quelque chose pour faire diminuer nos coûts, produire une viande plus saine à la consommation, et nous tailler une place dans un marché spécialisé, car les prix n'étaient pas très avantageux à ce moment-là non plus. En 2007, nous avons établi un partenariat avec le Dr Daniel Hurnik de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un vétérinaire de renom à la faculté de médecine de l'université. Ensemble, nous avons lancé un programme d'éradication de la maladie, un projet innovateur qui visait à éliminer les deux grandes maladies dont souffrait notre élevage, tout en préservant la valeur génétique de nos bêtes, qui avait fait notre renommée dans notre collectivité. Autrement dit, nous ne voulions pas vendre notre cheptel reproducteur ou nos truies, parce qu'ils nous permettaient de gagner notre vie et que nous étions très fiers de leur valeur génétique.

Il a fallu des mois et de longues heures de travail acharné pour faire les recherches nécessaires, prendre des notes et établir un horaire strict avec le Dr Hurnik. Nous étions très fiers de la collectivité agricole; elle nous a témoigné énormément d'appui. On nous a donné des granges, et nous avons déménagé nos bêtes. Nous avons été les premiers à appliquer ce modèle européen à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2006, nous avons aussi été les premiers agriculteurs à mener à bien ce projet, et notre élevage est encore aujourd'hui en parfaite santé. Ce fut un véritable tour de force pour nous.

Nous avons une exploitation agricole extrêmement productive, et nous opérons de façon responsable sur le plan financier, social et environnemental. Nos produits sont tous de grande qualité et sécuritaires. Nous traitons notre personnel avec dignité, et nous offrons à nos employés un juste salaire pour leur travail. Nous utilisons une source d'énergie de remplacement afin de diminuer nos coûts en essence. Mon mari travaille 15 heures par jour chaque jour, et il le fait pour un salaire minime, voire nul.

Il y a deux étés, nous savions que les prix étaient très bas et que nous n'avions même pas les moyens de mettre de la nourriture sur notre table. Nous nourrissions la population grâce à des aliments de qualité et sécuritaires, mais notre propre famille ne profitait d'aucun revenu. Nous avons donc décidé d'aller à la banque et de faire réhypothéquer notre maison afin d'acheter un restaurant dans notre région. Nous nous sommes dit que nous pourrions fournir de bons produits de viande locaux dans le cadre d'une campagne d'achat de produits locaux, dans laquelle nous nous sommes engagés il y a deux étés. Nous avons donc acheté ce restaurant. Je dirige aujourd'hui 30 employés, et notre restaurant est ouvert quatre mois par année. Les affaires vont bien, et nous en sommes très fiers. Notre communauté est aussi très fière de nous, et elle nous témoigne tout son appui.

• (1535)

Cependant, tandis que je me tiens devant vous aujourd'hui, je suis en train de perdre tout ce que j'ai travaillé à bâtir. Nous n'obtenons pas un prix équitable pour nos produits; depuis des années, nous subissons les contrecoups de prix qui sont bien en-deçà de nos coûts de production, et nous n'y sommes pour rien. Pour nourrir nos concitoyens canadiens, nous devons faire concurrence à des pays qui n'ont pas à suivre les mêmes règles et les mêmes règlements que nous. C'est un domaine hautement réglementé. Avec les lois qui régissent le monde du travail, les normes en matière de sécurité, de santé et d'environnement, les normes sociales, les coûts énergétiques élevés, l'absence de subventions pour nous aider à nourrir notre bétail, la faiblesse des prix de vente, nous sommes désavantagés par rapport à la concurrence.

Il y a donc lieu de se demander aujourd'hui comment ma ferme pourra survivre. S'il m'en coûte 1,55 \$ pour envoyer un porc sur le marché (c'est-à-dire le coût moyen de production), et qu'on m'en donne 95 cents le kilo, est-ce que je peux espérer réaliser des profits? Non, c'est impossible.

Vers quoi puis-je me tourner et à qui puis-je m'adresser à ce moment-ci? Nous devons établir des programmes fédéraux qui accordent la priorité, et j'ai bien dit la priorité, aux exploitations agricoles et qui répondent aux besoins des agriculteurs. Nous ne cherchons toutefois pas à obtenir des subventions au hasard. En ce moment, nous avons le PRPPIP, le Programme de réserve pour pertes sur prêt dans l'industrie du porc, ainsi que le PTEP, le programme de transition pour les exploitations porcines. Ni l'un ni l'autre de ces programmes ne pourra m'aider à sauver ma ferme. Le PRPPIP offre des prêts de 85 \$ par tête de bétail. Mais je devrais d'abord trouver une banque qui acceptera de consolider mes prêts pour une période de 60 mois ou moins; mais ce serait à un taux d'intérêt plus élevé que celui que je paie maintenant, à supposer que j'aurai d'abord remboursé mes paiements anticipés. Mais vu la taille de notre entreprise, il faudrait d'abord que je trouve une banque qui accepterait de consolider mes prêts, puis je devrais assumer un taux d'intérêt plus élevé et rembourser mes paiements anticipés, mais après tout cela, il ne me resterait plus un sou. Ce programme ne m'est donc d'aucune utilité. Il aurait plutôt comme résultat d'empirer ma situation au lieu de l'améliorer.

Certains nous diront de présenter une nouvelle demande au Programme de paiements anticipés (PPA) si on veut profiter du PRPPIP. Eh bien, ce n'est pas une option pour moi non plus, parce que le PPA ne s'adresse pas à ceux qui éprouvent de sérieuses difficultés financières, et je devrais convaincre la banque de consentir à une entente de première priorité (la même banque qui a accepté de consolider mes prêts), et on sait que cela n'arrivera pas.

Parce que je ne peux participer à ces deux premiers programmes, il me reste le PTEP. Avec ce programme, je devrais faire assez d'argent pour vider mes étables et être en mesure de faire les paiements minimums, de rembourser mes prêts et d'assumer toutes les dépenses engendrées, puis il me faudrait repeupler mon cheptel en trois ans. En envoyant nos bêtes à l'abattoir, on viendrait anéantir tous les efforts que mon mari et moi avons déployés pour maintenir la valeur génétique de notre élevage en le protégeant de la maladie. Je comprends que ce programme vise à diminuer le nombre de porcs sur le marché d'environ 6,5 millions de têtes. Je comprends que c'est une question d'offre et de demande.

Pourtant, les provinces de l'Atlantique n'ont jamais contribué à l'offre excédentaire au Canada. Théoriquement, si c'était réellement le cas, nous avons de toute façon déjà diminué de beaucoup notre production. À l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes passés de 203 producteurs à 30 producteurs à l'heure actuelle (plus de 200 producteurs à 30), et environ 15 p. 100 de ces producteurs représentent 90 p. 100 de la production. Notre production a diminué de 50 p. 100, alors nous ne contribuons pas à l'offre excédentaire au Canada.

Nous avons atteint les objectifs du PTEP sans même passer par celui-ci. Nous avons fait cette transition. Si on en juge par ses résultats, il serait peut-être plus approprié de parler d'un programme de fermeture des exploitations porcines. Il faut passer à une deuxième phase dans le Canada Atlantique. Si nous diminuons encore notre production dans les provinces de l'Atlantique, nous courons le risque de perdre notre usine la plus proche. En fait, l'usine de l'Île-du-Prince-Édouard est fermée et nous devons maintenant envoyer nos animaux à l'extérieur de l'île.

Cela viendra également mettre en péril le secteur agricole à l'Île-du-Prince-Édouard. L'agriculture représente environ 11,7 p. 100 du PIB de la province. Le Canada Atlantique est unique; il n'évolue pas dans les mêmes conditions que le reste du pays. Une approche universelle ne nous sera pas utile. Ces programmes ne m'aideront pas à sauver ma ferme. Je vais la perdre, et j'ai besoin d'aide.

• (1540)

Il est très difficile d'expliquer les implications émotionnelles de cette situation. Dans mon cas à moi, le PTEP n'est pas un programme de transition, mais bien un programme qui va me mener droit à la faillite. Tous nos animaux seront abattus, et tous les efforts que mon mari et moi avons déployés seront anéantis. Le processus d'enchères auquel nous avons pris part nous a donné l'impression de jouer à la roulette russe. Je tiens le canon sur ma tempe et je dois décider s'il faut que j'appuie ou non sur la gâchette, mais je n'ai aucune idée du nombre de balles dans le réservoir, ni combien elles valent. C'est un système d'enchères. C'est inhumain. Si j'appuie sur la gâchette, vais-je en sortir vivante? C'est de cette façon que le processus d'enchères m'a fait sentir.

Chers membres, chacun d'entre vous a gagné son pari lorsqu'il est allé de porte en porte pour obtenir l'aval de la population afin de gouverner notre pays dans le meilleur intérêt des Canadiens. Vous faites partie des quelques élus; vous avez été élus pour nous représenter, et vous avez maintenant le privilège de prendre des décisions qui auront des répercussions sur la santé et la prospérité des Canadiens. C'est en ma qualité de productrice de porcs prospère et travaillante que je vous demande votre soutien aujourd'hui. J'essaie de sauver mon gagne-pain, ma ferme, ma maison, ma communauté agricole, tout ce que j'ai travaillé à bâtir. Je suis fatiguée, fatiguée de me demander si ce sera la dernière année que mes enfants passeront dans cette maison.

Merci de m'avoir accordé de votre temps.

Le président: Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant les représentants de Canada Porc International.

MM. Asnong et Pomerleau sont avec nous. Je vous en prie, vous avez dix minutes maximum.

[Français]

M. Edouard Asnong (président, Canada Porc International): Merci.

Canada Porc International, l'agence de développement des exportations de l'industrie porcine canadienne, a été créé en 1991, à l'initiative du Conseil canadien du porc et du Conseil des Viandes du Canada. Notre organisme s'occupe surtout de résoudre les problèmes d'accès aux marchés, de promouvoir le porc canadien à l'étranger, de fournir de l'information sur les marchés ainsi que d'oeuvrer à régler tout autre problème d'importance lié à l'exportation.

Pour les huit premiers mois de l'année 2009, les exportations totales de porc canadien se chiffraient à 690 593 tonnes, subissant une baisse de 4,7 p. 100 par rapport à la même période en 2008. Par contre, la valeur de ces mêmes exportations a atteint 1,75 milliard de dollars durant cette période, connaissant une hausse de 4 p. 100 par rapport à 2008.

Vous avez tous une copie, je crois, des exportations pour chacun des pays. Les deux marchés les plus touchés sont celui de la Chine, sur lequel les mesures liées au virus H1N1, prises dans ce pays à notre rencontre, ont eu un gros impact, et celui de la Russie dont les autorités ont, pour leur part, rayé la plupart de nos usines de leur liste d'établissements admissibles à y faire de l'exportation, en raison d'une réglementation trop sévère et injustifiée. Il ne semble pas que le taux de change ait eu un impact significatif. À part pour la Chine, le virus H1N1 n'a pas eu, à ce jour, d'effet durable sur la consommation relative à nos marchés extérieurs.

Par contre, la crise économique qui est encore présente explique le recul ou la stagnation de certains de nos principaux marchés. Les exportations américaines de porc sont aussi en baisse de plus de 12 p. 100 par rapport à l'an dernier. De la combinaison des baisses d'exportations canadiennes et américaines résulte qu'il y a plus de porc à écouler en Amérique du Nord, aggravant davantage la crise actuelle. Il faut aussi savoir que la production canadienne de viande porcine est en hausse de près de 4 p. 100.

Les 17 millions de dollars qui viennent de nous être accordés pour quatre ans par le gouvernement fédéral du Canada, par l'intermédiaire du Fonds de commercialisation du porc à l'échelle internationale, arrivent à point pour nous aider à maintenir et à améliorer notre situation sur les marchés extérieurs. Les consultations que nous avons entreprises pour élaborer le plan stratégique qui s'y rattache et que nous soumettrons au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé au début de l'année 2010 nous permettent déjà d'entrevoir de bonnes opportunités sur les marchés extérieurs, à moyen et à long terme. Pour cela, il faut que nous puissions nous démarquer de nos principaux concurrents, en l'occurrence les Américains, et surtout que nous puissions régler un bon nombre de problèmes d'accès qui nous désavantagent.

Nous nous attendons à ce que la visite du premier ministre Harper en Chine en décembre résulte en la levée des restrictions liées au virus H1N1, d'autant plus que les Chinois ont déjà annoncé qu'ils le feraient pour les États-Unis. De plus, nous comptons sur sa visite en

Corée du Sud pour que se concrétise l'entente de libre-échange entre nos deux pays.

La Corée du Sud est un marché des plus importants, et elle dispose d'un très grand potentiel pour les produits à valeur ajoutée. L'absence d'une telle entente, alors que les Américains et les Européens viennent d'en conclure une, aura pour effet de complètement nous exclure de ce marché d'ici deux ans. Il faudra, cependant, ne pas conclure une entente à tout prix, car les offres coréennes qui sont présentement sur la table sont inacceptables en ce qui a trait au porc. Nous nous attendons donc à ce que nos négociateurs puissent obtenir de la Corée des conditions d'accès assez semblables à celles consenties à nos concurrents.

Nous souhaitons également que les deux Chambres entérinent rapidement l'entente de libre-échange avec la Colombie pour que nous puissions répondre à la demande pour nos produits, qui s'avère fort avantageuse et qui fait suite à une visite très réussie d'acheteurs colombiens au Canada.

Les négociations avec l'Union européenne nous intéressent au plus haut point. Une de nos usines vient d'obtenir l'homologation européenne, et les premières expéditions nous ont permis de constater que le potentiel de ce marché est beaucoup plus grand que ce que nous avions prévu. Un accès plus avantageux à cet énorme et lucratif marché nous permettrait d'y écouler une vaste gamme de découpes et de mieux valoriser l'ensemble de la carcasse, autant pour le bénéfice des abattoirs que pour celui des producteurs.

En conclusion, maintenir et améliorer notre accès aux marchés étrangers, surtout les plus importants, seront la clé pour la viabilité à long terme de l'industrie porcine canadienne, puisque nous devrions demeurer un exportateur majeur.

Merci.

● (1545)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant au Conseil canadien du porc. Nous recevons MM. Moffett et Preugschas.

Jurgen, j'ai cru comprendre que votre vol avait été retardé. C'est gentil de vous joindre à nous.

Je vous prie de vous limiter à dix minutes.

M. Jurgen Preugschas (président, Conseil canadien du porc): Merci beaucoup, Larry. Je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous. En fait, j'ai pris le train, et il n'était pas en retard, mais mon horaire était très serré. Merci de nous avoir mis à la fin de l'ordre du jour de façon à ce que je puisse faire ma présentation.

Vous avez des diapositives PowerPoint devant vous. J'aimerais qu'on les regarde rapidement, surtout les premières pages, pour nous mettre en contexte. Ce n'est pas la première fois que je viens témoigner devant ce comité, alors vous savez déjà que notre industrie a essuyé de durs coups au cours des trois à cinq dernières années. Il y a eu par exemple le circovirus, les fluctuations du taux de change, le coût des moulées, la récession et la mention obligatoire du pays d'origine aux États-Unis, sans oublier la plus récente menace, le virus H1N1. Tout ceci a eu des répercussions absolument dévastatrices sur notre industrie.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'évolution de l'industrie porcine depuis les 20 dernières années pour se rendre compte qu'elle était un véritable modèle de réussite jusqu'à il y a environ trois ans. Au fil du temps, il y a eu un accroissement de la productivité des truies et les exportations ont connu une croissance spectaculaire, et on vient de vous le démontrer d'ailleurs; à un certain moment, le Canada était le plus grand exportateur au monde, et il occupe aujourd'hui le troisième ou le quatrième rang au chapitre des exportations. Les marchés d'exportation sont donc encore très présents au sein de notre industrie, et ils emploient probablement quelque 40 000 personnes au pays, et je parle uniquement du secteur de l'exportation.

Mais la conjoncture n'est plus du tout ce qu'elle était. L'industrie porcine n'a jamais affiché un rendement économique aussi décevant. Nous avons également dû composer avec des diminutions du marché. La consommation intérieure est à son paroxysme, mais elle a quelque peu chuté avec l'arrivée massive sur notre marché de porcs importés à bas prix des États-Unis. Cela affecte notre rendement. En fait, l'importation de porcs achetés à rabais des États-Unis compte pour 25 p. 100 de notre consommation en ce moment. Qui plus est, la mise en place du programme d'étiquetage indiquant le pays d'origine a sapé notre marché de porcs vivants aux États-Unis. C'est donc dire que les facteurs de difficulté ne cessent de s'accumuler.

Ceci étant dit, comme Edouard vous l'a mentionné, nos débouchés internationaux demeurent. Nos exportations sont restées stables, tandis que celles des États-Unis ont connu une baisse de 30 p. 100 d'année en année. Cette seule statistique illustre bien la qualité de nos produits et la réputation dont jouit notre industrie sur la scène internationale.

La prochaine diapositive montre la fluctuation des prix au cours des dernières années. La ligne bleue indique les prix actuels, qui sont extrêmement bas. Il s'agit des données de l'Ontario, mais les prix sont les mêmes à l'échelle du Canada. Comme Leza nous l'a signalé, recevoir 95 ou 100 \$ pour quelque chose qui vous coûte 150 ou 160 \$ à produire, ce n'est tout simplement pas suffisant.

Notre industrie est donc en pleine transition. Nous avons tenté de déterminer la position que devrait occuper notre industrie. Nous avons donc mis en place un plan quinquennal et établi des objectifs précis, que l'on devrait tâcher d'atteindre sans toutefois sabrer dans les emplois dont nous avons désespérément besoin en ce temps de récession, car ce n'est pas ce que l'on souhaite. Nous reconnaissons que les exportations de porcs vivants vont diminuer; nous prévoyons que le nombre de porcs exportés passera de dix à quatre millions environ. Nous prévoyons aussi que nos exportations vont demeurer à peu près au même niveau, c'est-à-dire approximativement un million de tonnes métriques. Pour ce qui est du déclin de la consommation intérieure, à l'heure actuelle, seulement 75 p. 100 de la consommation au Canada provient de notre propre production. Nous aimerions que ce pourcentage grimpe à quelque 88 ou 90 p. 100, ce qui signifie une hausse d'à peu près 150 000 tonnes de la consommation intérieure de porcs en provenance du Canada, plutôt que des États-Unis. On parlerait ainsi d'un abattage intérieur d'environ 21,5 millions d'animaux de plus que maintenant, et d'une production totale de quelque 25,5 millions de porcs.

● (1550)

Pour ce qui est du commerce international, et je tâcherai d'être bref, car vous venez d'entendre un témoignage très éloquent à ce sujet, l'exportation de la viande de porc continuera à être déterminante pour notre industrie, et le gouvernement peut certainement y contribuer de façon importante en nous donnant accès aux marchés d'exportation. Le Canada détient quelque 20 p. 100 du commerce mondial de la viande de porc, il occupe

donc une place de choix dans ce marché. Il est ainsi vital de préserver l'accès aux marchés d'exportation, et nous avons certainement fait pression pour qu'un accord soit conclu dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC, mais je crains que nous ne soyons forcés d'admettre que la situation ne semble pas très prometteuse en ce moment.

Nous sommes d'avis que notre gouvernement doit se concentrer sur les accords bilatéraux, compte tenu du fait que les négociations de l'OMC semblent piétiner. Le Chili, par exemple, un pays beaucoup plus petit que le nôtre, a conclu plus d'accords bilatéraux que tous les autres pays du monde. Pourquoi ne pouvons-nous faire de même? Il faut que nous le fassions. Le gouvernement a la responsabilité et le devoir de prendre les mesures nécessaires pour que nous ayons accès aux marchés en collaborant avec des pays comme le Chili, qui a réellement tout mis en œuvre pour se tailler une place sur les marchés internationaux, ce que nous n'avons pas fait.

Je tiens à préciser que nous sommes satisfaits des accords conclus, comme l'entente commerciale signée avec la Colombie et les négociations qui devraient mener à un accord commercial Canada-États-Unis — qui revêt une énorme importance —, et il faut aussi accélérer le processus pour conclure l'entente avec la Corée, mais il y a aussi beaucoup d'autres débouchés à explorer. Les accords comme celui conclu avec la Jordanie ne feront pas une grande différence, alors nous devons voir à établir des partenariats qui auront de la valeur pour nous.

Ceci étant dit, comme vous le savez, nous nous sommes adressés au gouvernement au printemps dernier afin de discuter de mesures de transition. En 2008, on a lancé le Programme de paiements anticipés et le Programme de réforme des porcs reproducteurs. Ces deux programmes ont été utiles, mais avec les difficultés qui continuent de s'abattre sur l'industrie, ils n'ont pas réussi à résoudre tous les problèmes. Puis, en 2009, sont arrivés le Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'industrie du porc, le Programme de transition pour les exploitations porcines, et le Fonds de commercialisation du porc à l'échelle internationale. Ce sont des choses que nous avions réclamées, même si nos demandes étaient un peu différentes, mais ce sont les mesures que le gouvernement a décidé de prendre, en négociation avec nous. Nous croyons que chacun de ces programmes a quelque chose à offrir.

J'aimerais donc survoler rapidement les principaux éléments du Programme de transition pour les exploitations porcines.

Il ne s'agit pas d'une entente de rachat, mais d'un programme pour aider les producteurs à se retirer du secteur de la production porcine. Le programme s'appuie sur un processus d'appel de soumissions. En fait, le premier appel de soumissions a eu lieu hier, et les choses se sont très bien déroulées, et le prochain est prévu pour le 18. Nous reconnaissons que ce n'est pas une bonne solution pour tout le monde, mais ce programme peut certainement aider les producteurs qui envisagent de se retirer de l'industrie.

Pour ce qui est du Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'industrie du porc, malheureusement, il a fallu trois mois avant de finalement obtenir l'accord des banques. Nous n'avons pas encore obtenu toutes les signatures nécessaires, mais si je ne m'abuse, certaines banques ont déjà donné leur aval. Financement agricole Canada a confirmé sa participation jeudi, certaines banques l'ont fait cette semaine, et d'autres le feront aujourd'hui et la semaine prochaine. Bien que ce soit un signe de bon augure, la rétroaction que je reçois laisse poindre certaines inquiétudes, alors nous devons suivre le dossier de près et nous assurer que les producteurs ont accès à ces fonds. Il se peut que nous fassions appel à vous encore une fois si les choses ne vont pas comme elles le devraient, car il est primordial pour nos producteurs, vu leur situation financière précaire, de pouvoir accéder à ces fonds afin de se renflouer.

• (1555)

En résumé, nous avons un rôle à jouer dans cette situation. L'association de l'industrie et le gouvernement doivent travailler ensemble et faire preuve d'un peu de flexibilité pour que ces programmes atteignent les objectifs visés. Nous sommes conscients que le sort des producteurs est tout d'abord entre leurs mains. Avec votre aide, nous devons élaborer un plan durable pour que notre industrie reprenne de la vigueur.

Le président: Merci beaucoup, Jurgen.

Nous cédon maintenant la parole à nos derniers témoins. De l'Association de nutrition animale du Canada, nous recevons M. Cooper et Mme Latremouille. Vous disposez de 10 minutes maximum; je vous en prie.

M. Graham Cooper (directeur exécutif, Association de nutrition animale du Canada): Merci, monsieur le président.

Bon après-midi, mesdames et messieurs.

L'Association de nutrition animale du Canada, l'ANAC, est l'association commerciale nationale qui représente l'industrie de l'alimentation destinée au bétail et à la volaille. Nous comptons environ 170 membres à l'échelle du pays, notamment des producteurs et des distributeurs de céréales fourragères, des fournisseurs des ingrédients entrant dans la composition des aliments pour animaux, de même que des prestataires d'une vaste gamme de services à l'industrie. Ensemble, nos membres représentent 90 p. 100 de la production d'aliments industriels au Canada.

Je ne veux pas vous écraser sous une tonne de statistiques, mais j'aimerais vous donner quelques chiffres clés pour vous donner une idée de l'ampleur de notre industrie.

La production canadienne totale d'aliments se chiffre à tout près de 30 millions de tonnes par année. La production varie d'une année à l'autre, mais elle oscille généralement entre 25 et 30 millions de tonnes. La production commerciale, c'est-à-dire celle des membres que nous représentons, constitue environ deux-tiers de la production totale; le reste de la production, soit quelque 10 millions de tonnes, provient des installations agricoles.

Les aliments destinés aux porcs représentent une grande partie de la production totale, c'est-à-dire approximativement 40 p. 100 à l'échelle nationale. Toutefois, le ratio national ne brosse pas un tableau très précis des répercussions que pourrait avoir le repli continu du marché du porc. En Alberta et au Manitoba, les aliments pour porc représentent plus de 60 p. 100 de la production alimentaire totale, tandis qu'en Ontario et au Québec, on s'approche des 50 p. 100.

Pour ce qui est des meuneries agricoles, l'impact de la crise qui secoue l'industrie du porc pourrait s'avérer beaucoup plus désastreux.

Selon la composition et la taille des troupeaux de bétail locaux, il n'est pas rare que les producteurs doivent compter sur les aliments pour porc pour constituer les deux-tiers ou plus de leur production totale — il a parfois été question de 80 p. 100 de la production totale. Évidemment, à l'opposé, les volumes relatifs de production d'aliments pour porc seront beaucoup moins élevés pour les installations agricoles, selon de la demande locale.

L'achat d'aliments pour animaux s'avère le plus important coût de production pour les éleveurs de porcs. En effet, jusqu'à 75 p. 100 des coûts associés à l'élevage d'un animal sont consacrés à son alimentation. On a beaucoup parlé des prix payés par les producteurs de bétail pour leurs stocks fourragers. Mais c'est en fait le coût des ingrédients (les coûts de production des producteurs de céréales fourragères) qui déterminent principalement le prix de vente des aliments. Le maïs, le blé, l'orge, le soya et les co-produits entrant dans le traitement de ces grains sont les principaux ingrédients utilisés pour produire les aliments pour porc, en plus d'un certain nombre de micro-ingrédients (vitamines et oligoéléments) qui ajoutent de la valeur nutritive au produit.

Si on pourrait être porté à croire que le prix des produits agricoles de base est généralement fluctuant à court terme, les moyennes annuelles enregistrées récemment par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) montrent pourtant une tendance généralement stable. Par exemple, le prix du maïs a grimpé d'environ 7 p. 100 entre 2007 et 2008, mais AAC prévoit qu'il connaîtra une diminution semblable entre 2009 et 2010. Le prix du soya a quant à lui connu une baisse constante, et c'est aussi le cas pour le prix du blé et de l'orge.

L'élément à retenir, par contre, c'est que peu importe la fluctuation du prix des produits de base, l'industrie de l'alimentation continue à fonctionner avec très peu de marges bénéficiaires, généralement inférieures à 15 p. 100. Bien sûr, on ne tient compte que des coûts de production ici. Ainsi, les producteurs n'ont d'autre choix que de refiler à leurs clients les hausses de coûts lorsqu'elles se présentent. Cependant, les producteurs vont aussi tirer profit de la baisse des prix des produits de base. On ne tient tout simplement pas compte de l'analyse des coûts des intrants agricoles effectuée par AAC, qui estime que le prix des aliments va diminuer d'environ 1 p. 100 par année entre 2008 et 2017.

À savoir quel sera l'impact de la crise qui secoue l'industrie du porc sur l'industrie alimentaire, il convient de signaler que l'industrie de l'alimentation animale subit actuellement un processus de rationalisation, dû à la diminution de la clientèle, à la réduction des stocks de bétail et à la surproduction d'aliments pour animaux à l'échelle du pays. Évidemment, cela ne s'applique pas qu'à l'industrie du porc, mais aussi à l'ensemble du secteur de l'élevage. Certaines provenderies non viables économiquement ont déjà fermé leurs portes, et d'autres sont sur le point de faire. Les acquisitions et les fusions, ainsi que la fermeture d'installations excédentaires ou sous-productives, sont monnaie courante dans l'industrie de l'alimentation.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, la production d'aliments pour porc représente une grande partie des activités de notre industrie. Dans les meuneries agricoles, pour qui les aliments pour porc représentent souvent les deux-tiers ou plus de la production totale, les conséquences des réductions massives dans les troupeaux se feront cruellement sentir à court ou à moyen terme. Toutefois, notre industrie est pleinement consciente que les effets de la récession, la hausse de la valeur du dollar canadien, l'imposition de la mention obligatoire du pays d'origine pour les producteurs de porcs, et l'écllosion de la grippe H1N1 (souvent appelée à tort « grippe porcine »), ont tous contribué à créer des conditions atrocement difficiles pour l'industrie du porc.

•(1600)

Puisque les perspectives de l'industrie de l'alimentation animale varient en fonction de la santé de sa clientèle, les producteurs de céréales fourragères collaborent avec les éleveurs de porcs afin de leur venir en aide pendant que le marché se rétablit graduellement et que l'industrie porcine met en place son plan de transition. Une grande partie de l'aide accordée par les provenderies consiste en un financement prolongé pour les éleveurs de porcs.

Bien qu'elles soient souvent nécessaires pour que les clients puissent rester en affaire, les pratiques de crédit d'aujourd'hui exposent certains producteurs de céréales fourragères à d'importantes pertes. L'ANAC estime que selon les conditions actuelles du marché, l'industrie canadienne des aliments du commerce assume entre 550 et 730 millions de dollars en créances dues par les producteurs de porcs. Comme tous les producteurs d'aliments pour porcs n'affichent pas les mêmes volumes de production, le risque de crédit n'est pas réparti uniformément dans l'ensemble du pays; le risque de perte ou même de faillite suscite donc beaucoup d'inquiétudes au sein des provenderies qui ont des taux supérieurs de production.

On peut se demander si l'aide financière accordée aux producteurs de porcs admissibles dans le cadre du programme gouvernemental de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc, dont on nous a parlé plus tôt, de même que du programme de transition des exploitations porcines, sera suffisante pour protéger les fabricants d'aliments pour animaux qui, dans une large mesure, partagent avec leurs clients les risques que court le secteur porcin.

Le programme de réserve pour pertes sur prêts semble viser à résoudre le genre de situation décrite ici. Dans son communiqué de presse du 15 août 2009, AAC a déclaré que les producteurs disposant de solides plans d'affaires pourront obtenir du crédit à court terme pour supporter les coûts d'opération comme ceux qui sont liés aux aliments pour animaux et aux salaires.

Au moment où le gouvernement et les institutions financières qui offrent le programme entament le processus d'évaluation des demandes, l'ANAC leur recommande de tenir compte de l'impact de leurs décisions non seulement sur l'industrie porcine, mais également sur les fabricants d'aliments pour animaux, qui seront, dans la plupart des cas, les plus importants créanciers non garantis.

Ce sont les points dont je voulais parler, monsieur le président. Je serai heureux de répondre à vos questions.

•(1605)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cooper, d'avoir respecté le temps qui vous était imparti.

Nous allons maintenant entamer une série de questions. Chaque intervenant disposera de sept minutes.

Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter: Merci, monsieur le président, et merci à tous d'être ici.

Je crois que Leza a formulé clairement tout à l'heure ce que nous savons déjà, soit que l'industrie est presque sur le point de disparaître dans ce pays et que l'industrie du boeuf, dont nous avons parlé mardi, va se retrouver sous peu dans la même situation. Tout ce pour quoi tant de gens ont travaillé est pratiquement en train de s'envoler en fumée.

En novembre 2007, il y a deux ans seulement, l'un des membres du Conseil canadien du porc, Curtiss Littlejohn, a fait la déclaration suivante, reproduite dans notre rapport de décembre 2007, lorsqu'il est venu témoigner devant notre comité:

En bref, les prix dégringolent, le coût des intrants a monté en flèche et les pertes de liquidité s'accroissent à un rythme si effarant que ce sont des collectivités entières, y compris les producteurs et les fournisseurs, qui sont menacées de faillites financières.

Je crois que les propos de M. Cooper illustrent bien la situation. Voilà où nous en sommes. Pour dire les choses simplement, je doute que l'industrie porcine ait jamais connu de crise aussi grave ni aussi prolongée, et nous n'avons jamais eu de gouvernement aussi inactif. Bien honnêtement, les dirigeants du secteur agricole...

Le président: Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je demande à nos collègues de ne pas faire de cette question un festival d'attaques partisans. C'est ce qui s'est produit dans le dossier de la grippe H1N1. Ce qu'on nous dit, c'est que le secteur porcin est en crise. Ce que tout le monde veut entendre, c'est que les partis travaillent ensemble et non qu'ils se chamaillent entre eux.

Monsieur le président, j'encourage mes collègues...

L'hon. Wayne Easter: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'espère que cette intervention ne sera pas déduite de mon temps de parole.

M. Pierre Lemieux: ... à adopter une approche positive sur cette question.

Le président: Non, cela ne réduira pas votre temps de parole.

L'hon. Wayne Easter: Permettez-moi de me répéter: nous n'avons jamais eu de gouvernement aussi inactif. Je vais vous expliquer pourquoi.

Je m'inquiète également, Jurgen, du silence des dirigeants agricoles. Vous avez demandé 800 millions de dollars, ce qui aurait été bien plus que les programmes actuels, lesquels auraient pu s'ajouter à cela, mais vous semblez avoir fait marche arrière à propos de cette demande.

Quant aux deux programmes dont vous avez parlé, voici mes préoccupations. Le deuxième, qui a recours à un système d'enchères pour permettre aux producteurs d'effectuer une transition ou de se retirer de l'industrie pour trois ans, est un processus dans lequel les gens soumissionnent contre leur voisin en espérant avoir l'offre la moins élevée pour pouvoir se retirer de l'industrie. C'est une situation presque inhumaine.

J'aimerais parler plus en détail de l'autre programme, celui sur les prêts, ou vous poser quelques questions à ce sujet. Ce que je crains — et c'est pourquoi je critique le gouvernement —, c'est que le seul gagnant dans cette proposition ne soit le gouvernement, qui reçoit les paiements du PPA, alors que les producteurs s'endettent. On me dit maintenant que les banques n'accorderont pas un taux préférentiel majoré de 1 p. 100, mais un taux préférentiel auquel s'ajouteront des taux d'intérêts élevés, et elles exigeront une garantie du gouvernement. C'est inacceptable.

Dans notre rapport de décembre 2007, je pense que nous avons fait, en tant que comité, de bonnes recommandations. Nous avons demandé à ce que le calcul de la marge de référence soit modifié, que l'on abolisse le critère de viabilité afin que l'industrie puisse utiliser des marges positives, que l'on augmente la limite de contribution annuelle au programme Agri-investissement et que le gouvernement examine toutes les mesures réglementaires. C'est le régime réglementaire qui fait grimper la structure de coûts au Canada.

Le gouvernement a-t-il donné suite à ces recommandations pour ce qui est des marges de référence, des critères de viabilité ou des contributions annuelles au programme Agri-investissement? S'est-il occupé du cadre réglementaire, ce qui ferait toute une différence?

● (1610)

M. Jurgen Preugschas: Je vous remercie.

Au départ, lorsque nous avons demandé les 30 \$, soit au total 800 millions de dollars, comme vous le savez très bien, nous avons sollicité l'appui du gouvernement et des membres de l'opposition, mais il est très vite apparu évident que nous n'allions obtenir aucun soutien, ni des députés de l'opposition ni de ceux du gouvernement. De plus, dans nos discussions avec les Américains, il était très clair qu'ils allaient prendre immédiatement des mesures compensatoires, ce qui en fin de compte aurait signifié que les 30 \$ par animal auraient été tout simplement transférés directement des coffres du gouvernement canadien à ceux du gouvernement américain. Pour nous tous, ce n'était pas acceptable; ni pour l'opposition, ni pour le gouvernement. Nous avons également compris que de simplement transférer des fonds aux États-Unis n'était peut-être pas non plus dans notre meilleur intérêt.

Nous avons donc réexaminé la question et, vu l'urgence de la situation, nous avons élaboré un système au moyen duquel nous pourrions au moins rembourser le prêt du PPA et en obtenir un nouveau. C'est ce que nous avons demandé. Le gouvernement nous a proposé autre chose. Au départ, un montant d'un milliard de dollars devait être disponible pour les producteurs de porcs. Malheureusement — et je vais me montrer un peu critique, certainement envers les banques et peut-être aussi, dans une certaine mesure, envers notre gouvernement —, le montant a tellement diminué qu'il ne reste peut-être plus que 620 millions de dollars pour nos producteurs. Nous trouvons cela très inquiétant. Et le PPA est aussi financé à même ce montant. Alors, dans les faits, si le gouvernement n'alloue que 620 millions de dollars au total, et que les 312 millions de dollars du PPA sont des fonds qui seront remboursés, vous avez raison, c'est nettement insuffisant, et cela ne permettra pas d'atteindre le but visé. Mais les banques ont négocié à la baisse. Elles ont mis beaucoup de pression et elles ont obtenu ce qu'elles souhaitaient.

Il y a lieu de se demander, comme je l'ai indiqué dans mon exposé initial, si nous serons au moins admissibles à recevoir ces fonds. Nous avons entendu dire que les banques ne sont pas très enthousiastes à l'idée de prêter cet argent aux producteurs. FAC a été la première institution à confirmer sa participation jeudi dernier. J'ai présenté ma demande lundi, parce que je voulais voir par moi-même si cela fonctionnait. On m'a dit certaines choses. J'ai parlé à d'autres producteurs, à qui on a dit autre chose. C'est inquiétant. Nous devons nous assurer que ce programme fonctionne adéquatement. Si ce n'est pas le cas, il doit être amélioré.

En ce qui a trait au taux d'intérêt, le ministre nous a promis que le fait d'être des producteurs de porcs ne nous pénaliserait pas. Si nous sommes pénalisés, nous allons revenir pour régler cette question.

Vous avez tout à fait raison de dire que nous ne pouvons pas nous permettre d'être pénalisés de 3, 4 ou 5 p. 100 parce que nous sommes des éleveurs de porcs en difficulté.

Le président: Merci.

Votre temps est écoulé, Wayne.

Monsieur Bellavance, vous disposez de sept minutes.

[Français]

M. André Bellavance: Merci, monsieur le président.

● (1615)

Vous n'avez pas à être nerveuse de comparaître devant nous, madame Matheson-Wolters. Vous n'avez pas à être gênée. Au contraire, les meilleurs témoignages reçus par les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire proviennent souvent de gens qui travaillent sur le terrain, de gens qui connaissent bien la situation réelle de la crise vécue dans leur secteur. Les personnes les mieux placées pour nous en parler et pour faire des témoignages véridiques sont des gens comme vous. J'ai beaucoup apprécié votre témoignage.

Je veux maintenant partager avec vous un autre témoignage, qui vient d'un producteur agricole du Québec. Il parle justement de la crise dans le secteur porcin. Il dit ce qui suit:

Qu'on n'aille pas croire que c'est le nouveau plan fédéral annoncé il y a quelques semaines qui va les sortir de ce mauvais pas en leur offrant de s'endetter à plus long terme ou de quitter la production avec des primes de sortie qui totalisent 75 millions de dollars pour l'ensemble du pays! Désolant comme vision d'avenir...

L'UPA n'a cessé, au fil des ans, de dénoncer le PCSRA, [le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole] maintenant Agri-stabilité et son inefficacité à intervenir adéquatement après trois années de déprime des prix comme le démontre éloquentement la situation actuelle dans le secteur porcin.

Il termine en disant:

On n'en serait pas là si le fédéral avait écouté nos représentations. Combien de fois l'UPA a-t-elle réclamé un programme Agri-flexibilité digne de ce nom et suffisamment pourvu qui permettrait d'affecter les fonds à nos programmes de sécurité du revenu lorsque besoin est?

Ce producteur agricole est M. Christian Lacasse, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Oui, des mesures ont été annoncées par le gouvernement fédéral. Vous entendrez sans doute des gens du gouvernement dire qu'ils ont versé des millions de dollars pour aider à solutionner la crise dans le secteur porcin.

Toutefois, ce que je retiens du témoignage de M. Lacasse, c'est le fait que depuis longtemps, on demande — « on » inclut les partis de l'opposition — un véritable programme Agri-flexibilité qui inclurait le soutien au revenu. Ce qui a été annoncé par le ministre lors du dernier budget, c'est un programme qu'il appelle AgriFlex, mais qui exclut le soutien au revenu.

J'aimerais avoir vos commentaires au sujet des propos tenus par M. Lacasse et au sujet de l'utilité que pourrait avoir un véritable programme Agri-flexibilité pour vous, les producteurs.

[Traduction]

Mme Leza Matheson-Wolters: Merci beaucoup.

Je vous remercie de vos bons commentaires. Il est difficile d'être ici, parce que personne ne veut laver son linge sale en public. Le problème n'est pas caché derrière une politique, il est réel, et nous en sommes témoins tous les jours. Alors merci beaucoup. Cela fait chaud au cœur.

Je ne dis pas que le gouvernement n'élabore pas de programmes ni que le Parti conservateur ne travaille pas très fort sur cette question. Je ne dis pas non plus que l'initiative AgriFlex de 5 millions de dollars est inutile. Le problème, c'est qu'au Canada atlantique, notre production n'est pas assez élevée pour que ce programme ait les effets escomptés. Il pourrait être avantageux pour les exploitations qui ont un élevage de truies plus important — j'ignore le nombre —, mais le nôtre est trop petit. Voilà le problème.

Nous avons un élevage de 500 truies et nous étions l'une des plus importantes exploitations de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous n'en avons plus que 350. J'en ai diminué le nombre; mon entreprise produit suffisamment. Ce dont j'ai besoin, c'est que le PPA soit rétabli pour ceux qui connaissent de grandes difficultés économiques, et non pour les cas ordinaires. Si j'obtiens un prêt avec le PPA, je n'aurai pas à conclure d'entente prioritaire avec la banque, même si je participe au Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc. En ce qui concerne ce programme, 85 \$ par porc, pour un petit producteur, ce n'est pas suffisant. Si j'étais un producteur plus important et qu'on m'accordait un million de dollars, je pourrais rembourser les 400 000 \$ de prêts que j'ai obtenu du PPA et il me resterait 600 000 \$ sur trois ans pour payer mon hypothèque, mes dépenses et que sais-je encore. Mais c'est impossible. Je devrais renoncer à tout ce que j'ai travaillé à bâtir et à la lignée génétique de mon élevage. Je crois que ce serait une grande perte pour les Canadiens et pour l'industrie porcine d'en arriver là.

En ce qui concerne le point soulevé par Jurgen, j'en ai assez que les Américains nous tapent sur la tête. Devinez quoi? Ils frappent aujourd'hui avec beaucoup plus de force. Ils sont en guerre. Ils nous intimident. Nous en avons assez d'être intimidés. Ils ne veulent jamais compenser, et j'en ai assez de me cacher derrière ce que j'ai entendu toute ma vie — que nous ne pouvons pas injecter des fonds dans le programme d'alimentation des animaux parce que nous avons peur qu'on nous impose un droit compensateur. Nous devons diminuer nos coûts.

Alors, pour diminuer les coûts de production, comme l'a dit M. Cooper, nous avons besoin de subventions pour nourrir nos animaux, ce qui aide les gens à conserver leur emploi et toutes les choses dont M. Cooper a parlé, et si nous n'en avons pas, alors nous devons recevoir de l'argent — l'argent des contribuables — pour nous subventionner afin que nous puissions faire nos frais.

C'est exaspérant, car je vois la qualité de notre viande, tous les efforts que nous faisons, notre production, et pourtant, on nous demande de couper cette production pour trois ans. Si vous perdiez votre emploi aujourd'hui, pourriez-vous rembourser votre hypothèque pendant trois ans? Pourriez-vous nourrir votre famille? Moi, je ne peux pas le faire.

Avec le programme actuel pour le Canada atlantique, et en particulier pour mon exploitation, je ne peux pas y arriver. Si je participe à ce programme, c'est terminé. Je vais perdre mon restaurant, parce que je l'ai donné en garantie personnelle. Je vais perdre la maison que je possède depuis que j'ai 23 ans. Nous avons travaillé si fort. J'ai poursuivi des études. Je vais tout perdre — tout. Ce programme, je vous le dis, ne fonctionne pas pour les éleveurs de porcs du Canada atlantique. Il ne fonctionne pas pour moi. Je ne dis pas que c'est un mauvais programme ni qu'il n'est pas bien conçu, mais il n'est tout simplement pas adéquat pour mon entreprise.

•(1620)

Le président: Merci.

Votre temps est écoulé, monsieur Bellavance.

Monsieur Atamanenko, vous avez sept minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici.

Madame Matheson-Wolters, j'aimerais vous poser une question. Vous avez indiqué que votre coût de production est de 1,55 \$.

Mme Leza Matheson-Wolters: Oui, approximativement.

M. Alex Atamanenko: Est-ce 1,55 \$ la livre?

Mme Leza Matheson-Wolters: Non, le kilo.

M. Alex Atamanenko: Mais vous ne recevez que 95 ¢?

Mme Leza Matheson-Wolters: Oui, en moyenne.

M. Alex Atamanenko: Si tout à coup vous pouviez obtenir le prix dont vous avez besoin pour gagner votre vie à peu près décemment, quel serait-il? De combien auriez-vous besoin pour que votre entreprise soit rentable?

Mme Leza Matheson-Wolters: Le calcul est simple: si mon coût de production est de 1,55 \$ et que j'obtiens 95 ¢, c'est une perte de 60 ¢.

Si j'ai un élevage de 340 truies et que l'élevage en génère en moyenne 10 — même si nous en générons un peu plus en raison de la génétique, mais disons 10 — et que le cycle de naissance pour une truie est de 2,3, si l'on multiplie ce chiffre avec le montant de la perte, on obtient le seuil de rentabilité.

Je ne devrais pas dire que nous ne cherchons pas à faire de l'argent. Nous serions heureux de simplement pouvoir payer les factures et de ne pas fixer le plafond chaque soir en nous demandant qui nous devons payer le lendemain.

M. Alex Atamanenko: Combien devriez-vous obtenir par kilogramme, alors?

Mme Leza Matheson-Wolters: Un dollar cinquante-cinq.

M. Alex Atamanenko: Mais c'est votre coût de production; cela ne vous permettrait que de rentrer dans vos frais.

Mme Leza Matheson-Wolters: En effet.

M. Alex Atamanenko: Vous avez soulevé un point dont j'ai souvent parlé, soit toute la question du commerce, de la compensation et des exportations. Plus j'examine la situation et que je constate de quelle façon nos producteurs de cerises et autres ont été touchés, plus il me semble que nous sommes toujours confrontés à ce problème. Même avec les meilleures intentions — le gouvernement a des programmes à cet effet —, les gouvernements semblent avoir comme principe que nous devons faire preuve d'une extrême prudence et d'une grande délicatesse envers nos partenaires commerciaux pour éviter l'imposition de droits compensateurs et la fermeture des frontières. Pourtant, il y a toutes sortes de programmes aux États-Unis qui nous nuisent. Selon moi, ce n'est pas équitable. Nous devons trouver une façon de contourner ce problème.

Ma question porte sur la production totale. Grosso modo, quelle proportion de la production reste au pays, est envoyée aux États-Unis et est exportée dans d'autres pays?

M. Jurgen Preugschas: Notre production porcine totale — sans compter pour l'instant les porcs vivants — est de plus ou moins 21,5 millions de porcs. Nous sommes à un peu moins de 2 millions de tonnes. De ce nombre, un peu plus d'un million de tonnes sont exportées, dont 28 p. 100 sont envoyées aux États-Unis, et le reste est exporté dans d'autres pays.

•(1625)

M. Alex Atamanenko: Donc, la plupart des porcs, soit 1,5 million de tonnes, restent au Canada et 1 million de tonnes sont exportées?

M. Jurgen Preugschas: Je crois qu'environ 700 000 ou 800 000 tonnes vont au marché intérieur et 1 million de tonnes sont exportées. Ce sont des chiffres approximatifs.

M. Alex Atamanenko: Et 28 p. 100 des exportations vont aux États-Unis.

M. Jurgen Preugschas: C'est exact.

M. Alex Atamanenko: Au Canada, 25 p. 100 du porc que nous consommons provient des États-Unis.

M. Jurgen Preugschas: Effectivement.

M. Alex Atamanenko: Qu'arriverait-il si nous ne faisons plus affaire avec eux? Si nous allons un peu plus loin, si nous aidons nos éleveurs et que les États-Unis nous imposent des droits compensateurs, nous pourrions leur dire que nous n'avons plus besoin de leur porc et que nous ne leur enverrons plus le nôtre. Nous pourrions développer ces marchés et renforcer les assises de notre industrie sur le plan national. Croyez-vous qu'en théorie, ce serait possible?

M. Jurgen Preugschas: Alex, je crois que vous soulevez un point important, et c'est quelque chose que le gouvernement peut faire demain. Tout d'abord, le porc qui arrive des États-Unis est assujéti aux mêmes règles et règlements stricts que le porc canadien. Le gouvernement pourrait donc agir demain s'il le voulait.

M. Alex Atamanenko: C'est la même chose pour le boeuf.

M. Jurgen Preugschas: C'est la même chose pour le boeuf, en effet, et pour tout le monde.

L'autre mesure que l'on pourrait prendre immédiatement, c'est l'application de droits similaires à ceux que les éleveurs canadiens paient pour envoyer leurs porcs aux États-Unis aux fins de promotion et de recherche. Si le gouvernement le voulait, il pourrait imposer le même genre de droits aux porcs importés au Canada. Tout modeste que soit ce montant, il nous permettrait d'avoir immédiatement les fonds qu'il faut pour appuyer la promotion et la recherche au pays. Actuellement, nous dépensons plus pour la promotion et la recherche aux États-Unis que nous le faisons au Canada, parce que nous devons payer des droits pour y envoyer nos porcs. Mais en raison de notre attitude de boy scout, nous n'imposons pas les mêmes droits aux importations de porcs américains. Le gouvernement pourrait imposer ces frais dès demain s'il le voulait.

M. Alex Atamanenko: Ce serait pourtant logique qu'il le fasse, et tout le monde l'appuierait.

Au bout du compte, si nous imposons ces droits et que les Américains répliquent en durcissant le ton, notre industrie pourrait survivre en disant que nous n'avons pas besoin d'importer de porcs américains et d'exporter nos propres porcs aux États-Unis, puisque nous nous efforçons de développer d'autres marchés et de restructurer notre industrie nationale. Est-ce réalisable?

M. Jurgen Preugschas: Ce n'est pas tout à fait aussi simple, parce que nos frontières sont ouvertes. Ainsi, s'ils respectent les règlements — peu importe ce qu'ils sont —, les transformateurs américains décident de vendre leurs produits ici et les détaillants en achètent. Nous ne pouvons donc pas demander la fermeture de la frontière, car ces échanges sont importants pour nous également. Un grand nombre de nos emballateurs, transformateurs et exportateurs vendent leurs produits aux États-Unis, et nous ne voulons pas les acculer à la faillite non plus. La situation est donc un peu plus complexe que vous ne le dites, mais cette mesure nous permettrait certainement d'être moins dépendants des États-Unis.

Le fonds de promotion de 17 millions de dollars affecté par l'entremise du CPI aide énormément à développer d'autres marchés. Nous comprenons et convenons que moins nous dépendons des Américains, moins nous devons craindre de nous voir imposer des droits compensateurs ou de nous faire taper sur les doigts.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Atamanenko.

Si vous avez un dernier commentaire à formuler, je vous permettrai de le faire, mais il ne reste plus de temps pour les questions.

Monsieur Hoback, je vous accorde sept minutes.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de comparaître aujourd'hui pour nous parler de l'industrie du porc.

Étant moi-même agriculteur, je sais ce que vous ressentez et comprends la frustration que vous éprouvez lorsque vous vous adressez aux banques. La comparution des banques dans le cadre de notre étude a été fort intéressante. Ces dernières nous ont pour ainsi dire recommandé de mettre fin au programme de financement agricole, affirmant qu'elles desserviraient tout le monde. J'en ai bien ri, car dans bien des cas, c'est Financement agricole Canada qui comble le vide, un fait qui semble échapper à ces banques de Toronto et de Calgary. Vous avez donc confirmé que ces banques veillent à leurs propres intérêts, si je puis dire.

Je veux que vous sachiez que je suis désolé pour vous et que je vous remercie de tout coeur d'avoir eu le courage de venir témoigner. Je sais que c'est difficile. Personne ne veut laver son linge sale en public, comme vous l'avez indiqué. Mais parfois, il faut en arriver là pour nous permettre à nous, les législateurs, de comprendre les tenants et aboutissants. Nous sommes donc heureux que quelqu'un de l'Île-du-Prince-Édouard témoigne. C'est important.

• (1630)

Mme Leza Matheson-Wolters: Merci.

M. Randy Hoback: Je ne m'intéresse pas à ce qui s'est passé lorsque le gouvernement libéral était au pouvoir ou aux événements des trois ou quatre dernières années. Peut-être que notre politique commerciale était mauvaise ou que nous aurions dû entamer des négociations bilatérales plus tôt. Nous pouvons blâmer bien des gens pour bien des choses, mais que pouvons-nous faire dans l'avenir?

Je comprends que le programme en place actuellement plaît à certains et déplaît à d'autres. Certains disent qu'il fonctionne, alors que d'autres déplorent son inefficacité. Il semble que ce soit le cas avec n'importe quel programme agricole. Il semble qu'aucun ne puisse répondre aux besoins de tous. Ils conviennent aux uns et pas aux autres.

Mais je crois que tous les agriculteurs diront qu'ils ne veulent pas recevoir d'argent par la poste; ils veulent tirer leurs revenus du marché. Alors comment pouvons-nous corriger la situation pour que le marché redevienne notre source de revenu?

Pour ce qui est du commerce, je sais que le ministre de l'Agriculture voyage énormément. En fait, les sacrifices qu'il a faits à titre personnel en travaillant pendant ses semaines de congé et ceux que sa circonscription a subis en raison de son absence ont été énormes. Notre comité doit reconnaître qu'il s'est efforcé de faire la promotion du boeuf et du porc aux quatre coins du monde, que ce soit en Russie ou à Hong Kong et au Japon, la semaine prochaine. J'espère que vous comprenez qu'il fait des pieds et des mains pour défendre votre industrie.

Sachez également qu'il est prêt à en faire plus. Si nous pouvions convaincre des membres de l'opposition de se joindre à sa cause, je crois que nous réussirions à percer encore plus de nouveaux marchés.

J'ai été un peu perplexe, Jurgen, lorsque vous avez parlé de fermer la frontière en répondant à la question d'Alex. Que se passerait-il alors? Soyons réaliste: si nous fermons la frontière aux échanges commerciaux avec les États-Unis, combien de producteurs disparaîtraient du Canada?

M. Jurgen Preugschas: Comme je l'ai dit, je ne propose absolument pas de fermer la frontière. Ce que je veux, c'est que l'on traite les Américains comme ils nous traitent. Ainsi, nous devrions imposer aux importations de porcs américains les mêmes droits que ceux qui s'appliquent aux porcs que nous exportons aux États-Unis. Il faut que nos règlements soient respectés, car les Américains ne se conforment pas à certaines règles en ce qui concerne l'étiquetage et d'autres questions. Nos organismes de réglementation n'assurent pas de suivi à cet égard. C'est tout ce que nous demandons. Nous ne voulons pas que l'on ferme la frontière.

M. Randy Hoback: Ainsi, que le porc arrive des États-Unis, d'Europe ou d'ailleurs, vous vous attendez à ce que les pays étrangers se conforment aux mêmes règles et règlements que les Canadiens. Est-ce bien cela?

M. Jurgen Preugschas: Nous y tenons absolument. Nous nous attendons à respecter nous-mêmes les règles qui régissent nos marchés extérieurs — ce que nous faisons, d'ailleurs.

M. Randy Hoback: Edouard, en ce qui concerne l'avenir, quels sont, selon vous, les marchés qui possèdent le plus grand potentiel pour aider l'industrie à se rétablir rapidement?

M. Edouard Asnong: Je demanderai à Jacques de répondre plus précisément à votre question. Mais il ne fait aucune doute que nous devons consolider nos marchés actuels, comme celui de la Russie. Nous avons été plus ou moins évincés de ce marché, car la Russie impose des règlements en matière d'agents pathogènes que personne ne peut satisfaire. Les Russes n'y satisfont pas non plus, d'ailleurs. C'est la même chose en Chine, un marché que nous avons perdu. Nous ne pouvons y exporter directement — ou si peu.

Nous nous sommes donc tournés vers Hong Kong, où nous exportons à rabais. La Corée du Sud signe des accords avec d'autres pays. Nous sommes loin d'avoir conclu un accord de libre-échange avec ce pays. Pour ce qui est de la Colombie, il s'y trouve des acheteurs disposés à acheter, mais ils doivent continuer de payer des tarifs élevés jusqu'à la signature de l'accord de libre-échange.

Jacques.

M. Jacques Pomerleau (directeur général, Canada Porc International): Édouard a également mentionné les États-Unis. Nous avons participé à ANUGA il y a trois semaines, et ce marché recèle un potentiel extraordinaire. Nous nous attendions à pouvoir vendre des cuisses ou d'autres coupes de porc. Mais c'est maintenant le porc réfrigéré qui est en demande, un produit à très haute valeur ajoutée très important pour nous.

L'Inde demeure notre marché le plus incertain. Si nous pouvions le percer... C'est presque un cauchemar d'essayer de négocier avec ce pays, ne serait-ce que pour conclure un accord en matière de soins vétérinaires. Mais le potentiel est immense, et il pourrait s'agir d'un marché formidable.

•(1635)

M. Randy Hoback: Comment vos associations — Canada Porc International et le Conseil canadien du porc — tentent-elles de percer ces marchés, si l'on ne tient pas compte de l'intervention du gouvernement? Quelle somme dépensez-vous pour y promouvoir et y vendre le porc canadien?

M. Jacques Pomerleau: Sachez d'abord que les accords de libre-échange ou de soins vétérinaires relèvent du gouvernement. L'industrie peut promouvoir nos produits une fois la porte ouverte, mais il revient au gouvernement de percer le marché.

M. Randy Hoback: Donc, la conclusion d'un accord de libre-échange avec la Colombie serait certainement favorable aux producteurs de porc du Canada.

M. Jacques Pomerleau: Oh oui. Vous auriez dû voir la réaction que nous avons obtenue des acheteurs colombiens. Nous nous sommes rendus en juillet, nous attendant à rencontrer environ 25 personnes, alors que 75 se sont présentées. Elles ont rencontré tous les emballeurs et vendeurs du Canada, et nous pourrions accroître considérablement nos exportations vers ce pays.

M. Randy Hoback: Ce ne serait évidemment pas des porcs sur pied, mais des porcs transformés.

M. Jacques Pomerleau: En effet.

M. Randy Hoback: Bien. Je m'en tiendrai là. Je voulais simplement voir ce qu'il en était de l'aspect commercial.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

Avant de passer au prochain tour, j'aimerais obtenir certains éclaircissements, que ce soit de M. Asnong ou de M. Pomerleau.

Dans le document d'information que vous nous avez remis, certains chiffres montrent que les exportations de porcs sur pied canadiens aux États-Unis ont décliné. Si l'on compare la période de janvier à août de l'an dernier à la même période cette année, nos exportations vers les États-Unis ont augmenté de 7,5 p. 100. Je présume donc que ces chiffres comprennent le porc sur pied et... Non?

M. Jacques Pomerleau: Non.

Le président: C'est tout ce que j'avais besoin de savoir. Je voulais éclaircir ce point.

M. Jacques Pomerleau: Ces chiffres ne concernent que le porc.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Eyking, vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités de témoigner aujourd'hui.

Je crois comprendre que c'est à Chicago que s'établit principalement le prix du porc en Amérique du Nord et que tout le reste suit, puisque les États-Unis sont un très gros producteur. On aura beau parler de tous les marchés du monde, il n'en demeure pas moins que les États-Unis sont également un très gros exportateur; donc, le prix auquel nous allons vendre le porc à l'échelle mondiale sera probablement établi en fonction du prix fixé à Chicago.

Je connais des éleveurs de porcs de l'Indiana, d'assez gros producteurs, qui disposent de champs de maïs, d'une fabrique d'aliments et d'installations d'engraissement. Ils n'ont qu'à déclarer combien de tonnes ou d'acres de maïs ils produisent pour recevoir un chèque par la poste. Ensuite, ils vendent leur maïs à bas prix aux fabriques d'aliments, qui le donnent à leurs porcs à moindre coût. On peut voir assez rapidement où tout cela s'en va. Je crois que notre comité de l'agriculture a découvert que les États-Unis accordent une subvention d'environ 1 \$ par boisseau de maïs. Selon les chiffres, je crois que le coût des aliments représente environ les trois quarts des frais d'exploitation d'une ferme porcine. Si l'on tient compte de l'incidence de la subvention de 1 \$ le boisseau pour comparer le prix de la production du porc aux États-Unis et au Canada, la différence est stupéfiante, peu importe comment on fait le calcul.

Voilà ce qui me préoccupe. Nous hésitons à offrir une subvention de 30 \$ par tête, alors qu'aux États-Unis, on subventionne le maïs, ce qui, techniquement, revient à subventionner le porc. Pourquoi ne pas procéder autrement et subventionner directement les aliments? Dans le Canada Atlantique, on appuyait autrefois le transport gratuit des céréales. Cette mesure a aidé les producteurs pour un temps, car elle encourageait l'exploitation de fabriques d'aliments et de diverses installations.

Je ne crois donc pas qu'il nous soit impossible de subventionner les aliments afin d'aider nos producteurs.

J'aimerais que M. Cooper me donne quelques éclaircissements supplémentaires, car les chiffres dont je dispose ne donnent peut-être pas une bonne idée des répercussions.

M. Graham Cooper: Certainement, monsieur Eyking. Je crois que les volumes que vous avez mentionnés, les tonnages, sont assez justes. Le chiffre de 75 p. 100 semble exact et correspond bien au pourcentage des aliments dans le coût de l'élevage d'un animal. Il varie évidemment selon la région du pays, le type d'animal et son alimentation, qu'elle soit principalement constituée de maïs, d'orge ou d'autres céréales. Mais s'il est question de l'industrie porcine, le maïs est le principal problème récurrent.

Vous avez soulevé une bonne question, qui est indissociable de celle des biocarburants et de l'éthanol, lesquels, vous le savez, font également l'objet d'importantes subventions. Ainsi, des compagnies, des producteurs, des sociétés intégrées membres de notre organisation font notamment concurrence aux usines d'éthanol subventionnées pour l'approvisionnement en maïs. Il ne fait aucun doute que notre industrie serait disposée à envisager une forme d'aide, que l'on peut appeler « subvention » si vous le voulez.

Il est toutefois intéressant de noter, comme je l'ai indiqué dans mon allocution en y ajoutant une foule de chiffres, que lorsqu'il est question des céréales, qu'il s'agisse de maïs, de blé, d'orge ou de sources de protéines comme le soya, les prix tendent à être très bas actuellement. Mais comme les producteurs doivent vendre à petit prix, la stabilité du coût des intrants importe peu s'ils ne vendent pas leurs porcs au prix du marché.

Notre industrie serait plus qu'heureuse d'examiner ces approches novatrices, monsieur Eyking. Nous travaillons en partenariat avec nos clients, des producteurs de toutes les espèces d'animaux, et si c'est le genre d'intervention qui pourrait aider l'industrie du porc, alors elle mérite qu'on s'y attarde.

• (1640)

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le président, est-ce que j'ai encore une minute? J'ai une question à poser à Leza, car elle vient des Maritimes. Bien sûr, deux de nos témoins sont originaires de cette région.

Je comprends que si les fermes porcines font faillite, les producteurs perdront leur source de revenu et mettront leurs employés à pied. Mais dans les Maritimes, où l'on produit énormément de pommes de terre, on effectue la rotation de cette culture avec l'orge. Que se passerait-il si l'industrie du porc s'écroulait, à part le fait que les usines fermeraient à jamais? Quand le secteur porcin est en difficulté, qu'advient-il des économies régionales et de leur croissance dans les Maritimes? Qu'est-ce que les producteurs font avec leur orge, qu'ils cultivent en rotation avec les pommes de terre, par exemple?

Mme Leza Matheson-Wolters: Je ne prétends pas être une spécialiste de la rotation des cultures, mais je sais que sur notre ferme et à notre table, nous en avons parlé à des experts de

l'agriculture de notre collectivité et discuté de l'utilisation d'engrais et de produits chimiques inorganiques pour retenir l'humidité et les éléments nutritifs dans le sol si nous n'avons pas de produits organiques. Si le secteur de production de viande rouge, c'est-à-dire du boeuf et du porc, disparaît et que nous ne pouvons faire l'épandage des matières organiques dans les champs en effectuant la rotation des cultures, nous devons recourir à un produit non organique, ce qui fera augmenter les coûts. Les produits organiques retiennent beaucoup mieux l'humidité. La disparition de l'industrie du porc et du boeuf aura un effet domino dans la région, car elle ne pourra plus nous fournir cette matière.

L'hon. Mark Eyking: Monsieur Moffet.

M. Stephen Moffett (directeur et président du comité de la gestion du risque, Conseil canadien du porc): Je serais ravi de donner notre point de vue à ce sujet. En ce qui concerne la question de la subvention du maïs aux États-Unis, je nourris un certain nombre de porcs aux États-Unis ainsi que dans les Maritimes, et nous prenons certaines mesures pour faire face à la concurrence des Américains. Cependant, la subvention d'un dollar le boisseau de maïs est difficile à battre. C'est un point qu'Alex a également fait remarquer. Nous nous sentons parfois un peu coupables, et sachez que nous figurons probablement parmi les secteurs qui se préoccupent des subventions et de toute la question de l'accès au marché et des droits compensateurs. D'un autre côté, il est très frustrant de se plaindre aux Américains et de se voir répondre que ce n'est pas leurs actions, mais les nôtres qui comptent, et qu'ils nous imposeront des droits compensateurs en cas de non-conformité. J'ajouterais cependant que toutes les parties présentes aujourd'hui ont souvent uni leurs efforts pour essayer de régler certains de ces problèmes, et qu'il en a déjà été question auparavant.

Il serait possible de régler les problèmes qui touchent certains de nos programmes, comme les critères relatifs à la marge négative dont Wayne a parlé, la question d'Agri-investissement et les efforts que l'on devra déployer dans l'avenir pour faire quelque chose concernant nos marges. Nous avons parlé beaucoup de ce qu'il faut faire pour aider nos producteurs de sortir de cette crise, et c'est là notre grande priorité actuellement. Mais une fois que nous aurons traversé la tempête, nous aurons beaucoup de problèmes à régler si les producteurs ne peuvent satisfaire aux critères de la marge négative et ne bénéficient pas de l'appui du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole et du programme Agri-stabilité pour leur permettre de poursuivre leurs activités. Je peux vous affirmer que si tous nos bons producteurs disparaissent, l'orge à bas prix va envahir l'Île et de nombreuses autres régions. Il va falloir reconstruire les voies ferrées des Prairies pour transporter toutes ces céréales, car il n'y aura plus de porcs à nourrir.

• (1645)

Le président: Je vous remercie, monsieur Moffett.

Monsieur Lemieux, vous disposez de cinq minutes.

M. Pierre Lemieux: Je vous remercie, monsieur le président.

Permettez-moi de commencer en soulignant que c'est une période extrêmement difficile pour l'industrie porcine, mais également pour les éleveurs de porcs, dont nous entendons les témoignages aujourd'hui. Il y a l'industrie, puis les producteurs eux-mêmes. Je peux certainement affirmer que l'un des défis que doit relever le gouvernement, peu importe celui qui est au pouvoir, c'est de tenter de trouver des solutions qui régleront le problème sans pour autant entraîner une dépendance à long terme, car personne ne souhaite une telle dépendance. Bien sûr, le gouvernement pourrait, par inadvertance, favoriser un modèle d'affaires lacunaire et ainsi empirer la situation, mais cela passera inaperçu en raison de la dépendance à long terme au financement gouvernemental.

J'aborde cette question parce que je veux répondre à un commentaire selon lequel il n'existe pas de solution universelle. Je crois que c'est effectivement vrai, mais je veux également dire que la solution que nous avons essayé de mettre en oeuvre comprend plusieurs facettes. Il y a d'abord un investissement de 76 millions de dollars pour renforcer la stabilité du secteur porcine, ainsi qu'un investissement de 50 millions de dollars pour un programme de réforme des truies. En outre, on a annoncé tout récemment un investissement de 17 millions de dollars pour élargir les marchés extérieurs. On a de plus investi 75 millions de dollars dans le programme de transition. Je crois donc qu'il s'agit d'un programme à multiples facettes visant à améliorer la situation dans les différents segments du secteur porcine.

Je crois que l'autre défi vient du fait que l'industrie sait, par exemple, qu'elle doit réduire ses activités. Le secteur n'a, en quelque sorte, ni nom ni visage. Il est largement reconnu que l'industrie porcine a connu une croissance rapide et qu'elle doit maintenant réduire la portée de ses activités en raison des défis qui se posent sur le marché. C'est bien que l'industrie en soit consciente, mais c'est à l'échelle des exploitations et des agriculteurs que les répercussions se font sentir et que les décisions s'avèrent difficiles — et vous nous avez fort bien expliqué les conséquences de la situation dans votre ferme —, même si dans les faits, l'industrie sait qu'il faut réduire le nombre de porcs.

Nous avons discuté du commerce international et des marchés étrangers, un aspect que je considère comme très important. J'aimerais aborder la question de l'accord avec la Colombie, car je crois que c'est une des pièces du casse-tête qui nous permettra d'ouvrir des marchés et qu'il vaut mieux que les éleveurs de porcs bénéficient d'un plus grand marché, que ce soit à l'échelle locale ou internationale. Particulièrement, comme vous l'avez souligné, Jurgen, c'est une bonne chose de ne pas dépendre des États-Unis. J'encouragerais donc mes collègues du NPD à nous aider à conclure l'accord de libre-échange avec la Colombie, car le processus ne progresse plus. On argumente ad vitam aeternam, ce qui n'aide en rien nos éleveurs de porcs et notre secteur agricole. L'accord est actuellement devant le Parlement, et nous aurions dû l'adopter il y a bien longtemps pour pouvoir le mettre en oeuvre.

Nous avons remporté un succès énorme. Je m'émerveille de l'énergie que déploie le ministre Ritz, qui voyage partout à l'étranger pour ouvrir de nouveaux marchés. J'aimerais donc que cette question soit réglée, et je crois que vous aimeriez que l'accord avec la Colombie soit mis en oeuvre pour que nos agriculteurs puissent en profiter.

J'aurais, enfin, une question à poser, que ce soit à Jurgen ou à Stephen. Le gouvernement et le CPC ont collaboré étroitement afin de concevoir ce programme. Je sais que les deux parties se demandent toujours comment elles pourraient l'améliorer, mais j'aimerais savoir quelle sorte de résultat positif vous croyez que ce

programme pourra avoir pour les éleveurs de porcs et le secteur porcine. À quels effets positifs vous attendez-vous?

● (1650)

M. Jurgen Preugschas: Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne l'accord avec la Colombie, il est essentiel de le faire approuver rapidement avant que les Américains n'approuvent le leur, pour que nous puissions les battre à l'arrivée. Nous avons là une occasion en or, et nous devrions approuver l'accord.

Pour répondre à la question, nous avons besoin d'argent, et le Programme de réserve pour pertes sur prêts pourrait nous en fournir. Nous devons donc nous assurer que la plupart de nos producteurs peuvent accéder à ces fonds à des taux d'intérêt raisonnables plutôt qu'exorbitants. C'est absolument essentiel. Les banques doivent être relativement généreuses en évaluant la viabilité d'une exploitation. Honnêtement, actuellement, pas une seule ferme porcine du Canada peut prétendre être viable. Voilà pourquoi il est si important de résoudre la question des marges négatives du programme d'Agri-stabilité pour que nos producteurs puissent y être admissibles. Certains d'entre eux sont déjà inadmissibles en raison de la marge négative.

Ce sont là les deux aspects vraiment cruciaux du programme qu'il faut régler rapidement. Trois mois se sont déjà écoulés depuis l'annonce. Wayne a parlé du caractère inhumain de la situation. Il est inhumain que nos producteurs aient dû supporter toute la souffrance qu'ils ont endurée ces trois derniers mois.

La question du Programme de transition pour les exploitations porcines est difficile, car pour les producteurs, la décision de quitter l'industrie soulève beaucoup d'émotion. C'est extrêmement difficile. Leza a tout à fait raison à ce sujet: c'est une question d'émotion. Nous aimons nos fermes et nos animaux, et nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en tant qu'agriculteurs. C'est une situation difficile, mais nous espérons que ce programme aidera les producteurs à ne pas perdre entièrement leurs exploitations et leurs fermes. C'est ce que nous espérons que ce programme accomplira.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous laissons maintenant la parole à M. Bellavance pour cinq minutes.

[Français]

M. André Bellavance: MM. Asnong et Pomerleau, vous allez m'aider à me démêler dans les chiffres concernant les exportations.

Malheureusement, ces chiffres ne proviennent pas directement de Statistique Canada, je les ai trouvés dans un article de journal. J'aimerais tout de même comparer ce que les gens de Statistique Canada disent et ce que vous avez mentionné, tout à l'heure, concernant la baisse des exportations.

Je ne sais pas de quelle période on parle exactement, mais on mentionne le 1^{er} octobre. Selon Statistique Canada, au 1^{er} octobre, le nombre de porcs exportés — on parle d'une bonne partie de porcelets pour les élevages américains — est en diminution de pas moins de 27 p. 100 par rapport à la même période, l'an dernier. Selon vos statistiques — vous parlez des huit premiers mois de l'année 2009 —, il y a une baisse de 4,7 p. 100 par rapport à la même période, en 2008. Il y a donc vraiment un décalage assez important.

J'aimerais que vous puissiez nous éclairer à cet égard, nous donner les bases pour bien comprendre la situation.

M. Jacques Pomerleau: C'est très facile, puisqu'on parle de deux choses différentes. Vous, vous parlez de porcs vivants, et moi, je vous parle de viande porcine.

M. André Bellavance: Les statistiques de Statistique Canada sont donc bel et bien bonnes?

M. Jacques Pomerleau: Celles que je vous ai présentées le sont.

M. André Bellavance: Il y a une diminution de 27 p. 100...

M. Jacques Pomerleau: ... de porcelets et d'animaux vivants.

M. André Bellavance: Quelle est la cause de cette diminution? Est-ce la fameuse grippe?

M. Jacques Pomerleau: Non, c'est le programme COOL.

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): C'est le programme COOL?

M. André Bellavance: C'est donc décidément depuis que le programme COOL existe qu'on exporte 27 p. 100 de moins aux États-Unis.

M. Jacques Pomerleau: On parle de porcelets et de porcs vivants. Toutefois, en fait, c'est beaucoup plus, puisque les calculs sont faits par rapport à l'an dernier, et que cette baisse avait commencé avant.

M. André Bellavance: C'est donc directement lié à la mesure.

Les pertes monétaires liées à ces diminutions ont-elles été évaluées?

M. Jacques Pomerleau: Je vais demander à M. Preugschas de répondre à cette question.

[Traduction]

M. Stephen Moffett: Je ferai une observation sur la question de la politique d'étiquetage du pays d'origine, parce que dans mon cas, j'envoie des porcs sevrés aux États-Unis. Nous restons propriétaires des bêtes aux États-Unis, puis nous les vendons à l'abattoir, avec lequel nous avons un contrat de quatre ans.

Lorsque la nouvelle administration est entrée au pouvoir et que le nouveau secrétaire de l'Agriculture nous a intimé de respecter les règles et même d'en faire plus, sinon il modifierait la loi, de nombreux abattoirs ne savaient tout simplement pas quoi faire. Ainsi, l'abattoir avec qui nous faisons affaire nous a fait savoir qu'il n'était pas certain de pouvoir abattre nos porcs et nous a demandé de nous adresser ailleurs. Avez-vous une idée des conséquences?

Tous ceux qui, dans la région, aimaient acheter les porcs canadiens pour leur qualité, leur santé et leur bagage génétique supérieurs et qui en achetaient en grande quantité pour en remplir leurs fermes nous ont dit qu'ils ne pouvaient plus courir le risque. S'ils achetaient nos porcs sevrés maintenant à pleine capacité, ils risquaient, dans six mois, de ne pas pouvoir les vendre sur le marché. Ces producteurs nous ont donc dit qu'ils étaient désolés, mais que même si nous avions un contrat à long terme, nous ferions mieux d'aller vendre nos porcs ailleurs.

Pour un temps, l'an dernier, des éleveurs du Manitoba ne réussissaient pas à écouler leurs porcs pour des prix dérisoires ou même rien du tout. Certains ont décidé de mettre la clé dans la porte, une conséquence directe de la politique d'étiquetage du pays d'origine, qui a créé énormément d'incertitude et fait disparaître les marchés pour tous ces animaux. Les acheteurs ont tout simplement cessé d'acheter nos bêtes. Et que peuvent faire les producteurs? Pour un éleveur de porc, c'est catastrophique. Voilà pourquoi nous parlons de situation inhumaine: ces gens investissent leur vie et leur âme

dans leurs exploitations, pour être ensuite contraints de tout abandonner. Et c'est une conséquence directe de la politique.

• (1655)

[Français]

M. André Bellavance: On n'avait jamais connu ce type de baisse, en si peu de temps, avant l'adoption de la politique d'étiquetage du pays d'origine des États-Unis. C'est la première fois que l'on est touché si fortement, en raison d'une mesure de nos partenaires économiques que sont les États-Unis. Cela ne nous était jamais arrivé auparavant.

[Traduction]

M. Stephen Moffett: C'est certainement l'obstacle au commerce le plus redoutable que j'ai jamais vu.

M. Jurgen Preugschas: Nous vous avons informés de la situation et fait état de la diminution; c'est simplement que le temps a passé. Nous l'avions prédit et nous vous en avons avertis. La situation est catastrophique pour certains de nos producteurs. Certains d'entre eux ont changé de modèle d'affaires et engraisent leurs porcs au Canada. Le marché a quelque peu évolué, et les producteurs réussissent à tirer un revenu plus ou moins décent des porcs sevrés, dont le prix est cependant encore loin d'atteindre celui que les Américains obtiennent pour leurs porcs tracés.

[Français]

M. André Bellavance: Êtes-vous en contact avec des producteurs américains qui peuvent vous dire que, depuis l'adoption de la politique d'étiquetage du pays d'origine des États-Unis, leur sort a été grandement amélioré? Peut-on constater cela? Est-ce le cas?

[Traduction]

M. Jurgen Preugschas: En fait, nous entretenons des rapports étroits avec le National Pork Producers Council. Ce dernier n'a jamais appuyé la politique d'étiquetage du pays d'origine et considère qu'à long terme, elle sera plus néfaste pour les États-Unis que pour le Canada. À court terme, cette politique nuit à certains de nos producteurs ayant ce modèle d'affaires, mais à long terme, elle entraînera une diminution du nombre d'abattoirs aux États-Unis et finira par provoquer des mises à pied plus loin dans le processus de transformation aux États-Unis.

Le National Pork Producers Council s'est donc élevé contre cette politique. Ce sont des groupes comme R-CALF et d'autres groupes de protectionnistes d'extrême droite qui ont réussi à la faire adopter.

Le président: Je vous remercie, votre temps est écoulé.

M. Shipley a la parole pour cinq minutes.

M. Bev Shipley: Merci.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Leza, je veux également vous remercier de votre excellent exposé. La plupart des personnes présentes aujourd'hui travaillent dans le domaine de l'agriculture. Je me rappelle qu'au début des années 1980, les taux d'intérêt ont atteint 24 p. 100; je connais donc exactement certaines des situations que vous traversez. Certaines décisions sont extrêmement difficiles à prendre.

Jurgen, plus tôt au cours de la discussion, vous avez parlé des inégalités et de certaines des mesures que nous pourrions prendre pour contribuer à égaliser un peu les chances. On peut, de toute évidence, imposer des droits, et ce, dans un sens comme dans l'autre. Mais au chapitre de la disponibilité des produits, vous avez indiqué qu'aux États-Unis, on pouvait administrer des antibiotiques et d'autres produits aux porcs, qui finissent par se retrouver sur nos tablettes à côté de nos produits dans l'industrie ou les supermarchés. Pour diverses raisons, nos producteurs ont été frappés d'interdiction, n'ont pas reçu de permis ou ne pourront en obtenir parce qu'il n'y en a pas suffisamment. C'est une préoccupation qui revient encore et encore, qu'il s'agisse de l'industrie de l'élevage, de l'agriculture ou de l'horticulture. Si nous disposions de recherches en matière de réglementation et de sciences à l'appui de ces démarches, ou collaborations avec ceux qui approuvent les permis dans d'autres pays, particulièrement aux États-Unis, puisque c'est notre principal concurrent...

Avez-vous une idée des répercussions que le fait de ne pas avoir ces mesures réglementaires en place pour les producteurs canadiens a sur notre industrie?

• (1700)

M. Jurgen Preugschas: Je répondrai très brièvement, puis j'aimerais que Jacques réponde aussi. Mais il est certainement crucial d'égaliser les chances.

Je donnais comme exemple le Carbadox, un produit interdit au Canada que nous ne pouvons plus utiliser. Il n'a jamais été interdit aux États-Unis. Ce produit serait cancérigène, raison pour laquelle on l'a interdit au Canada. Pourtant, nous en importons sans problème au Canada, et la viande importée se retrouve sur les mêmes tablettes que la viande canadienne, et les consommateurs ignorent que ces animaux ont été élevés dans des conditions différentes. C'est là où je veux en venir.

Vous devriez peut-être discuter un peu plus de la question de l'étiquetage, à moins que la question ne relève davantage du Conseil des viandes du Canada. Ce dernier nous a dit à de multiples reprises que l'étiquetage constitue un autre problème de taille lorsque, par exemple, les producteurs canadiens doivent étiqueter les produits en français et en anglais. Les Américains ne se conforment pas à ces dispositions. Nous devrions exiger qu'ils le fassent. Nous avons comme règle au Canada d'apposer des étiquettes bilingues, mais quand les Américains exportent des produits au Canada, nous ne les soumettons pas aux mêmes règles. Je ne crois pas que ce soit juste, et les consommateurs ne devraient pas accepter pareille attitude.

Il arrive aussi que les Américains mettent des étiquettes erronées, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ne fait rien pour retenir ces cargaisons. Pourtant, nos produits restent à la frontière en cas de problème. Quand les Américains sont dans le tort, nous devrions parfois refuser catégoriquement de laisser entrer leurs produits. Ils en prendraient de la graine.

M. Bev Shipley: C'est surprenant, l'effet que peut avoir une petite expérience pour corriger la situation.

Je tente de comprendre un peu comment nous pouvons améliorer la situation, Jurgen, et j'ai d'autres questions à vous poser.

Dans ma région, au début des années 2000, les regroupements de producteurs se sont multipliés. Le dollar valait 65 ¢, et on construisait des porcheries plus rapidement qu'on ne trouvait des entrepreneurs pour les bâtir. Des gens qui n'avaient jamais vu un cochon de leur vie devenaient éleveurs de porcs. Puis, soudainement, les choses ont commencé à se gâter aux frontières. Il ne semblait pas y avoir de plan B, et on ne paraissait pas s'en préoccuper.

Alors que je discutais avec l'un de ces éleveurs, je lui ai demandé: « Que ferez-vous le jour où il y aura un problème à la frontière? » Il m'a répondu qu'il n'arriverait rien, et que nous avions des mesures de biosécurité, la génétique et autres choses du genre. Mais voilà; nous y sommes.

Il ne s'agit pas d'une critique, mais c'est une question qu'on m'a déjà posée. Je sais que l'industrie elle-même nous a confrontés, car elle est formée de personnes telles que vous et Leza — en fait, vous êtes tous des producteurs. Donc, que pourriez-vous faire pour nous aider à aller de l'avant, afin d'éviter que nous ne revivions une telle situation? Ces chiffres ont augmenté vertigineusement. En 10 ans, ils ont plus que doublé. Donc, comment ferons-nous face à la musique, dorénavant?

M. Jurgen Preugschas: Je pense que vous avez mis le doigt sur le problème et sur la solution que nous devons appliquer. C'était d'ailleurs l'objet de la réunion à laquelle j'ai assisté, et c'est la raison pour laquelle je ne suis pas arrivé plus tôt à Ottawa: j'estimais qu'il était crucial d'établir une stratégie. En ce moment, nous travaillons à un plan pancanadien complet, où l'on tient compte de la structure globale de notre chaîne de valeur pour déterminer comment veiller à ce que le producteur puisse profiter des périodes fastes, sans encourir tous les risques pendant les périodes difficiles.

Je n'ai rien contre l'industrie des aliments du bétail, mais on s'attend à ce que nous couvrions les pertes, le cas échéant. Tous nos fournisseurs disent se voir contraints de hausser les prix parce qu'ils ont besoin de leurs marges de profit, et je le comprends; mais en ce moment, nous assumons tous les risques en obtenant très peu en retour. Ce que nous voulons, c'est un plan qui viserait peut-être également à modifier le processus d'établissement des prix, indépendamment des prix américains, afin de déterminer le coût de la viande ici, au Canada, plutôt qu'aux États-Unis.

Ce n'est pas vraiment simple, et cela nous prendra un certain temps, mais nous demanderons au gouvernement de nous aider à structurer ce processus. Nous ne voulons pas de subventions à cette fin. Ce que nous voulons, c'est simplement que vous nous aidiez à élaborer ce plan, et ensuite, que vous laissiez notre industrie le mettre en oeuvre de manière intégrée afin que, au final, les Leza, Stephen et Jurgen de ce monde soient encore des producteurs porcins dans cinq ans.

• (1705)

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Notre dernier intervenant sera M. Valeriote, pour cinq minutes.

M. Francis Valeriote (Guelph, Lib.): Merci. Et merci à vous tous d'être venus témoigner devant nous.

Leza, je suis simplement curieux, et je vais vous demander de me donner de brèves réponses. Évidemment, vous parlez en votre nom et en celui des 30 autres producteurs, au bas mot, que l'Île-du-Prince-Édouard compte encore. Mis à part ceux de là-bas, y a-t-il d'autres producteurs au nom desquels vous voudriez parler aujourd'hui?

Mme Leza Matheson-Wolters: J'ai été invitée à titre de productrice. D'après ce que j'ai compris, pour la plus grande partie des producteurs porcins du Canada atlantique, les deux programmes en vigueur là-bas... C'est pour les petites exploitations que des changements s'imposent. Aucun des deux programmes existants ne nous aidera.

M. Francis Valeriote: C'est juste.

Maintenant, jusqu'à un certain point, nous sommes confrontés à une difficulté. Ce comité est quelque peu impuissant, je crois, car en ce moment, nous sommes engagés dans une étude à long terme. Pierre, vous avez cité certaines bonnes idées, comme l'établissement de liens commerciaux avec d'autres pays, et ce genre de mesures à long terme. Mais d'après ce que j'entends, il y a un besoin à combler à brève échéance, ou cette industrie s'effondrera complètement.

Je vais lancer à ce comité le défi de se réunir dans un très proche avenir pour formuler des recommandations à court terme, que nous pourrions présenter au ministre en disant: « Voyez, il y a un besoin flagrant ». Je mets au défi n'importe lequel d'entre nous qui siègeons ici de nier ce besoin immédiat. Nous pouvons bien exprimer toute la compassion que nous voulons à notre invitée, mais à moins de nous attaquer au problème sur-le-champ, toutes ces déclarations, en toute franchise, resteront vaines.

Jurgen, voici ma question. Quelles autres mesures à court terme pourrait-on prendre, selon vous, mis à part la correction des anomalies du PPA et du PRPIP et de tous les autres programmes existants qui présentent des anomalies, et exception faite, peut-être, de cette autre proposition concernant la mise en vigueur de l'étiquetage bilingue pour tout produit qui entre dans notre pays? Voyez-vous d'autres solutions que nous devrions présenter au ministre?

M. Jurgen Preugschas: Je pense qu'un programme tout aussi important que ceux-là est le programme Agri-Stabilité, qui fixe les marges négatives. Il vise tous nos producteurs sans exception, et je crois vraiment qu'il est nécessaire de le revoir.

L'autre fait à considérer, c'est que si le programme de prêts ne fonctionne pas... Je ne dis pas que c'est le cas, car il est trop tôt pour le dire. Il faut nous assurer qu'il fonctionne vraiment et que l'argent soit versé rapidement, car notre industrie de l'alimentation animale... En ce qui concerne la facture pour ma ferme, Dieu merci, la provenderie nous approvisionne; autrement, je ferais faillite. Donc, j'aimerais régler cette facture.

M. Francis Valeriotte: Le fait de ne pas avoir à rembourser le montant restant au titre du PPA contribuerait-il grandement à aider les producteurs?

M. Jurgen Preugschas: Je proposerais qu'on radie simplement ce prêt.

M. Francis Valeriotte: D'accord. Eh bien, il se pourrait que ce ne soit pas possible.

J'ai une autre question à poser, si vous me le permettez. Je voudrais me concentrer sur une chose dont vous avez parlé, c'est-à-dire les règlements.

Je comprends qu'aux termes de l'ALENA, conformément à la réglementation antidumping, nous avons le droit de faire respecter un coût de production minimum. Il me faudrait simplement des éclaircissements. Dois-je comprendre qu'en ce moment, la manière dont nous établissons les coûts minimums de la production américaine nous laisse à un montant trop faible, et que ces coûts devraient être augmentés pour nous permettre d'éviter le dumping des produits américains au Canada? Pourriez-vous m'éclairer là-dessus?

• (1710)

M. Jurgen Preugschas: Je ne suis probablement pas la personne tout indiquée pour répondre à cette question.

M. Francis Valeriotte: L'un de vous pourrait-il répondre?

M. Jurgen Preugschas: Grosso modo, en ce qui a trait aux règles sur le dumping, nous faisons nous aussi du dumping, car nous vendons à un prix inférieur aux coûts de production, et c'est en cela que consiste le dumping. Nous avons fait enquête sur le porc qui entre au Canada, car nous songions fortement à tenter des poursuites antidumping, mais vous savez quoi? Il est difficile de rassembler des preuves, et il devient très compliqué de faire cette contestation.

Je ne dis pas que c'est impossible, mais c'est ardu.

Mme Leza Matheson-Wolters: Si je puis me permettre... je suis navrée.

M. Francis Valeriotte: Nous allons partager le temps imparti.

Mme Leza Matheson-Wolters: J'aimerais simplement ajouter une remarque. En ce qui a trait aux petites exploitations, si l'on pouvait modifier les conditions du PPA, cela fonctionnerait.

M. Edouard Asnong: J'aimerais revenir sur la question du dumping.

Tous les quatre ou cinq ans, l'industrie porcine vend à bas prix pour des raisons cycliques, c'est-à-dire que nous vendons à un prix inférieur à nos coûts de production. Nous avons un énorme problème avec l'autre méthode de dumping, c'est-à-dire la sous-enchère. En tant que Canadiens, nous obtenons toujours les prix les plus élevés possible pour ce que nous vendons dans notre marché intérieur ou sur notre marché d'exportation. Nous ne pratiquons jamais la sous-enchère ou le dumping. Mais peut-être faudrait-il y regarder de plus près pour ce qui est de la viande importée ici.

Le président: Merci.

J'ai juste une remarque à faire. Jurgen, vous avez dit, en somme, que nous pouvions faire du dumping ici. Mais je pense qu'il y a une nette différence. Nous ne le faisons pas intentionnellement. Seriez-vous d'accord avec cette affirmation?

M. Jurgen Preugschas: Vous dites que nous ne faisons pas quoi, monsieur?

Le président: Vous avez dit que nous faisons aussi du dumping aux États-Unis, parce que nous y vendons nos produits à un prix inférieur au coût de la production. Ce que je dis, c'est que nous ne le faisons pas délibérément, si l'on veut.

M. Jurgen Preugschas: Absolument pas. C'est simplement, comme Edouard l'a dit, que la réalité est telle que notre coût de production est de 1,55 \$, alors que nous obtenons 95 ¢ ou 1 \$. C'est automatiquement inférieur au coût de production; tout à fait.

Le président: Merci beaucoup.

Avez-vous une question, monsieur Bellavance?

[Français]

M. André Bellavance: Non, mais j'aimerais faire une petite intervention, avant la fin de notre rencontre.

[Traduction]

Le président: Je vais remercier les témoins.

Je tiens à tous vous remercier de votre présence ici.

Leza, en tant qu'éleveur, je suis très sensible à ce que vous avez dit, et je sais que ce serait le cas également pour ma femme, si elle était ici. Je pense que nous sommes tous conscients de ce que les productrices investissent dans leurs exploitations, et tout le reste. Et si vous étiez nerveuse aujourd'hui, cela est passé inaperçu. Je peux vous le dire. Vous vous êtes très bien tirée d'affaire.

Merci à vous tous d'être venus.

Mme Leza Matheson-Wolters: Merci.

Le président: Monsieur Bellavance, vous vouliez ajouter quelque chose avant que nous n'ajournions?

[Français]

M. André Bellavance: Oui, merci, monsieur le président.

Très brièvement, je veux seulement revenir à la suggestion qu'a faite M. Shipley, en début de rencontre, concernant la possibilité de discuter des motions à notre retour. Je veux seulement m'assurer que vous serez présent, car vous êtes notre meilleur arbitre. Je voudrais que notre président soit là pour discuter des motions.

Si vous n'êtes pas là le 17, je voudrais que l'on suive la suggestion de M. Shipley, mais que ce soit plutôt le 19. Je veux m'assurer que l'on discutera des motions lorsque vous serez présent.

[Traduction]

Le président: En ce moment, monsieur Bellavance, comme je vous l'ai indiqué il y a quelques semaines, c'est une chose dont je ne suis pas prêt à discuter ouvertement. Il y a des chances que je sois absent, mais pour le moment, j'y serai; c'est tout ce que je puis vous dire.

La séance est levée.

POSTE  **MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>